

FRASNE

notre village

Bulletin

N° 33

Janvier 2008

S O M M A I R E

Le Mot du Maire

Commissions Communales

- 5 Développement économique
- 6 et 7 Sécurité
- 7 Forêt
- 8 Travaux
- 9 Entretien des bâtiments
- 10 Urbanisme
- 11 et 12 Remaniement du cadastre
- 13 Action sociale
- 14 à 17 Recensement
- 18 Enfance-Jeunesse
- 19 Salle des jeunes
- 19 Scolaire
- 20 Cadre de vie
- 21 et 22 Animations
- 22 Bibliothèque

Intercommunalité

- 24 à 27 CFD
- 28 à 31 Les déchets

Page centrale : plan du village

Associations « services »

- 33 Don du sang
- 34 ADMR
- 35 Familles Rurales
- 36 Parents du collège
- 37 Parents du primaire

Associations

- 39 Comité des fêtes
- 40 ABCDEF
- 41 Bric à Brac
- 42 Club de l'Amitié
- 43 Chorale
- 44 Bibliothèque
- 45 Pétanque
- 46 Basket
- 47 Foot
- 48 Jeunes
- 49 Chasse

Etat civil

LE MOT DU MAIRE

Pour ne pas déroger à la tradition, la commission Information vous propose comme chaque année à la même période, le bulletin municipal.

L'année 2007 restera marquée par plusieurs évènements.

Le plus important, le plus difficile à accepter sera la fermeture en cette fin d'année de l'usine CEBE, entreprise la plus importante en terme d'effectif de notre village. Cette société familiale s'était installée à Frasne en 1969 pour compléter l'unité de Morez. Au plus fort de son activité, elle a compté 120 ouvriers et ouvrières fabriquant des casques, masques et lunettes de ski.

Vendue en 2003 à la multinationale italienne MARCOLIN, cette société diminuera les effectifs d'année en année et plus particulièrement en 2005 avec une première vague de licenciements. Cette fois ci, ce sont 86 personnes qui seront remerciées dont 64 sur notre secteur.

C'est une page économique de notre commune qui se tourne et à l'approche des fêtes de fin d'année et de vœux, nous avons tous une pensée pour celles et ceux qui vont se retrouver à la recherche d'un nouvel emploi.

Sur notre commune, si certaines entreprises décident d'arrêter, d'autres s'implantent ou s'agrandissent. Ce n'est pas moins de 4000 m² de nouveaux bâtiments qui se seront construit cette année ; d'autres verront le jour en 2008.

Restant à l'écoute des projets, encourageant les initiatives, le Conseil Municipal a toujours la volonté d'aider les entreprises.

2007 fut une année d'élections complémentaires dans notre commune suite à la démission du Maire M. Lucien BOLE et d'un Adjoint M. Hubert SALVI.

Je tiens à les remercier pour tout le travail qu'ils ont réalisé au service de notre village, leur dévouement et le temps qu'ils ont consacré à notre population.

C'est aussi le départ en retraite de deux de nos secrétaires. Jean-Pierre JEANNIN au mois d'Août après 25 années et Marie-Hélène MASSON qui fera valoir ses droits au 1^{er} Janvier après plus de 30 années.

En mon nom, au nom du conseil municipal et de la population, merci à vous deux d'avoir exercé votre métier avec tant de professionnalisme, de discrétion et d'humilité.

Plusieurs projets furent réalisés cette année :

- **place de la Gare**, avec la mise en place de la rue en sens unique
- **Rue de l'Etang** avec la réfection de la chaussée, des trottoirs et l'enfouissement d'une partie des réseaux électriques.

D'autres sont à l'étude ou en projet :

- le Crédit Agricole construira ses nouveaux locaux sur le fond de la place « ROUY » au cours de l'année prochaine.
- La réorganisation et l'aménagement de la place Girod afin de la rendre accueillante et fonctionnelle, fait partie du futur projet déjà entrepris. Nous avons demandé au maître d'ouvrage d'étudier la possibilité technique et financière de réaliser un parking souterrain.

Le nouveau ponton réalisé dans nos tourbières est une vraie réussite. Piloté et financé en partie par la Communauté de Communes Frasnè Dugeon, cet ouvrage sera complété en 2008 par un parking proche du hameau de l'Étang ainsi qu'un parcours balisé partant de la route du Suchal à hauteur du troisième étang. Gageons que cet équipement participe à la promotion touristique de notre territoire.

La rénovation des maisons POIX se concrétisera en 2008 en partenariat avec la CFD. Les entreprises adjudicataires viennent d'être retenues.

Le projet d'une chaufferie bois collective, porté par la C.F.D. en partenariat avec le Conseil Général (collège Emile Laroue) sera mis en étude afin d'alimenter tous les bâtiments administratifs et scolaires de la rue de la Gare.

Avant de conclure, je voudrais remercier tous mes collègues du Conseil municipal de m'avoir aidé à assumer mon rôle de maire, de s'être autant investis et d'avoir porté les dossiers chacun dans leur domaine.

Un merci chaleureux aux bénévoles des associations pour leur engagement tant au niveau de notre jeunesse, qu'auprès de nos aînés mais aussi pour l'animation de notre village.

2008 accueillera le comice agricole de notre canton : fête qui mobilisera notre village pour en faire une réussite.

Comme je l'ai déjà dit et laissé écrire, je ne me représenterai pas comme Maire aux prochaines élections municipales. Cette expérience est très enrichissante mais ma disponibilité est trop faible pour accomplir pleinement cette tâche.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin où vous trouverez le résumé du travail des commissions municipales ainsi que celui de la vie associative.

Le Maire

M. Maurice VANTHIER

Commissions Communales

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mauvaises nouvelles :

Fermeture de l'usine CEBE. Les dirigeants de l'entreprise nous ont annoncés leur intention d'arrêter définitivement la fabrication des masques et casques de ski. Cette décision ferait suite à une baisse du marché de 50 % ces dernières années et de pertes cumulées trop importantes.

La fermeture du site de Frasne est prévue le 31.Décembre 2007 et concerne 64 salariés dont 26 emplois à domicile. La fermeture du site de Pontarlier est prévue le 31 Mars 2008.

La direction nous informe que toutes les procédures légales de licenciement seront mises en œuvre. Il n'y aura pas de retraites anticipées. Un espace information emploi sera mis à disposition du personnel pour les reclassements ainsi qu'un budget formation d'adaptation.

Le conseil municipal est bien sûr solidaire des ouvriers et est disposé à les rencontrer à tout moment s'ils le souhaitent.

Le devenir des locaux fera l'objet d'une discussion ultérieure avec les élus.

Bonnes nouvelles :

- 1) **Les CHALETS CLAUDET** en pleine expansion ont doublé cette année la surface de l'usine pour atteindre actuellement 1 hectare. Le nombre d'ouvriers au nombre de 40 aujourd'hui dont 6 dans les bureaux d'étude devrait croître rapidement. L'objectif est de doubler le chiffre d'affaires et le personnel dans les années à venir.
- 2) **La SOCIETE NATURE, BOIS ENVIRONNEMENT** fondée en début d'année 2007 par Mrs Stéphane PETITE et Romain ROUX s'est installée en zone industrielle de Frasne et propose deux types d'activités : exploitation forestière et fabrication de plaquettes en vrac.
- 3) **la SOCIETE PETITE TRAVAUX PUBLICS** fondée par M. Anthony PETITE a débuté son activité de travaux publics à Frasne en septembre 2007.
- 4) **La SOCIETE PIERRE ET MARIE** fondée par M. et Mme DESCHAMPS Damien partage les locaux au 13 Rue Omer Lamy avec **M. Emmanuel VITTE** depuis septembre 2007. L'activité de la taille de pierre est donc maintenue sur ce site.
- 5) **L'entreprise CGTEC** est en pleine expansion et commence à être à l'étroit dans les locaux Honsel. La construction d'un bâtiment neuf est envisagée sur les terrains communaux à l'arrière de l'usine Honsel. Le conseil municipal a décidé d'être maître d'œuvre de la plate forme et un dossier de demande de subvention a été déposé.
- 6) **L'entreprise CHAGROT Guy** pour répondre aux impératifs de ces nouvelles activités de transport et de BTP va construire un nouveau bâtiment de 840 m² en zone artisanale. Fin des travaux prévue en Juillet 2008.
Le bâtiment actuel sera repris par les ARTISANS DE LA CHAPELLE.
- 7) **Le CREDIT AGRICOLE** sera délocalisé en 2008 au fond de la place ROUY. Les locaux actuels seront donc disponibles. Il serait souhaitable d'y voir s'installer une nouvelle activité commerciale ou artisanale.
- 8) Bienvenue à **M. Philippe MATHIEU** nouveau directeur de la PARISIENNE DES SCIURES.
- 9) Rencontre avec les représentants de **l'UNION DES ARTISANS COMMERCANTS** : les différents problèmes de la profession ont été exposés. Il faudrait notamment améliorer la signalétique des entreprises.

Le Président
M. Jean-Charles HUMBEY

COMMISSION SÉCURITÉ

Aménagement place de la gare

Aux premiers beaux jours du printemps, les travaux d'aménagement de la place de la gare ont débuté :

- couloir réservé aux bus devant celle-ci,
- emplacement pour le taxi,
- places de stationnement en zone bleue devant et sur les côtés des commerces de cette place et sur le terre-plein central servant également de giratoire,
- stationnement libre le long de la rue des marronniers
- stationnement en zone bleue à l'approche des commerces vers la grande rue

De ce fait, chacun trouve un emplacement à sa convenance et en temps voulu. Le parking derrière l'église est par conséquent mieux utilisé. Celui situé derrière la Poste est souvent complet.

Rue des marronniers

Cette rue a été mise en sens unique à la grande satisfaction des utilisateurs. Effectuer des croisements n'était pas chose facile vue l'étroitesse de la chaussée. Un comptage des circulations a relevé un déséquilibre entre les sens aller et retour (un véhicule contre cinq), ce qui explique cette décision.

Ferme de Cessay

Suite à la visite de la commission départementale de sécurité à la ferme de Cessay et pour en assurer la défense contre l'incendie, une évaluation du cubage des citernes a été effectuée par le corps des sapeurs pompiers au cours d'une manœuvre mensuelle. Trois citernes, toutes à proximité, sont répertoriées. Chacune d'entre elles a une capacité d'environ 45 m³.

Rue des ateliers

La disparition du garage Vanthier fait apparaître une large visibilité. Un trottoir aménagé permettra aux piétons de se déplacer en toute sécurité.

Avenue des Sapins

Attention, la circulation de cette rue est à priorité à droite. Le stop de la rue du Stade doit être retiré.

Groupe scolaire

Il va faire l'objet de travaux d'entretien. La Commission de Sécurité passera afin de définir les obligations à réaliser, et ce en coordination avec les travaux prévus.

Commission Départementale de Sécurité

Elle a effectué cette année les visites de la salle des fêtes et ses dépendances, de la ferme de Cessay, du centre d'accueil et du collège. D'autres visites sont prévues pour l'année à venir.

Le Conseil Municipal est conscient que la circulation est de plus en plus intensive dans le village, au sein de ses différents quartiers et sur les chemins de promenade à ses alentours. C'est pourquoi, il compte sur le code de bonne conduite de chacun pour en régler sa vitesse.

Le Président de la Commission
Jean-Paul BARTHELET

LA FORÊT en 2007

Première année de mise en place du nouveau plan de Gestion Sylvicole 2006-2025; avec l'O.N.F. nous poursuivons la remise en état complète du Canton de Forbonnet après tempête.

Cette année, 13.000 plants ont été mis en place dans les parcelles n°34-35 où la régénération naturelle était insuffisante voir inexistante. La régénération définitive de ce canton sera effective en 2008 avec une dernière prévision de 11.000 plants parcelle n°31.

Pour les travaux forestiers :

- des dégagements ont été effectués sur une surface de 26 hectares,
- une mise en place de cloisonnements culturaux sur 32 hectares,
- 10 kilomètres d'entretien du parcellaire réalisé,
- la réfection de pistes de vidange au bois des Auges par l'entreprise Jeannin.

Revenus forestiers 2007 :

Cette année encore il a fallu faire face à une attaque de scolytes surtout au bois des Auges parcelles n°3 où 295 M3 de chablis ont été exploités.

Pour toute la forêt, le total des chablis s'élève à 442 M3, le tout acheté par la scierie Lorin.

Plusieurs coupes arrivaient à échéance avec notamment des petits et gros bois faisant l'objet de ventes diversifiées pour un montant total (chablis compris) de 117.958 Euros.

En tenant compte que le revenu forestier avant tempête était de 200.000 Euros, on peut retenir que 2007 était presque une bonne année !

Le président de la commission des bois
Claude MOREL

TRAVAUX

L'année 2007 se termine et également, courant mars 2008, le mandat qui nous a été confié voilà bientôt sept ans.

Si au cours de cette année 2007, le volume de travaux réalisés n'a pas semblé très important, je me dois de rappeler quelques réalisations :

- L'aménagement de la cour de la gare, pour un montant y compris la signalisation, de 23 885,52 €, une subvention provenant des amendes de police de 3 578,00 € pour amélioration de la sécurité nous a été octroyée.
- L'enfouissement d'une partie des réseaux secs, rue de l'Etang, ne fut pas une simple sinécure. Ces travaux réalisés pour l'entreprise SOCATER sous maîtrise d'ouvrage du S.Y.D.E.D. ne sont pas, à ce jour, totalement terminés. Subventionnés à 38 %, la dépense pour la commune est de 70 408,00 €.
- La réfection des trottoirs de cette même rue par l'entreprise SACER qui, en raison de l'arrivée précoce de l'hiver, ne pourra être terminée avant le printemps. Un aménagement de l'entrée de Frasné, côté Bonnevaux, a été réalisé également. Montant total de l'opération, y compris la maîtrise d'œuvre D.D.E., 178 603,00 €, subvention du C.G. : 24 919,00 €.

Ne pas oublier la réfection totale de la chaussée de cette voie par le département, tant attendue par les riverains après l'importance des dégradations subies lors du passage du réseau d'assainissement fin 2005.

Il peut paraître à certains que cela avance trop lentement, mais nous sommes confrontés aux contraintes administratives et aux plannings très chargés des entreprises de T.P., ce qui est quand même un signe de bonne santé de l'économie de notre région.

Le Président de la Commission
CORDIER Michel,

COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Cette année a été pour la commission relativement active. Elle a mal débuté avec deux cambriolages par effraction en l'espace de trois semaines au chalet du ski club, avec vol de gas-oil et bris de matériel. L'espace Poix a retenu l'attention avec les discussions autour des aménagements à réaliser pour les bureaux de la CFD et un accord a été concrétisé par le rachat par la communauté de communes de la partie centrale du bâtiment, elle sera donc maître d'œuvre pour la réalisation des travaux.

Si les affaires courantes sont à régler au cas par cas, la commission a eu le regard tourné vers l'avenir. En effet, il est de plus en plus courant de parler de développement durable et avec les bâtiments communaux, nous sommes concernés au premier chef, notamment en ce qui concerne les économies d'énergie. Si les particuliers pensent à prendre des précautions afin d'économiser les ressources de chauffage, la commune doit réfléchir à l'avenir de ses bâtiments qui constituent un véritable gouffre à mazout. C'est la raison pour laquelle une étude a été lancée pour le groupe scolaire Xavier Marmier, afin d'optimiser au maximum le rendement de la chaudière par un programme de travaux visant à économiser l'énergie. Comme chacun le sait, le bâtiment date de 1954 et, mis à part le changement des fenêtres côté cour de récréation et la pose de vannes thermostatiques sur tous les radiateurs, peu de mesures ont été prises pour remédier au gaspillage d'énergie. Un expert thermicien a donc été contacté et cette étude sera en cours au début de l'an prochain. Une demande de subvention a été déposée à l'ADEME (agence de développement et de maîtrise de l'énergie) afin d'en réduire les coûts. Cet organisme dépend du Conseil Régional et subventionne ce genre d'étude à 70%. Il est fort probable que d'importants travaux d'isolation seront à prévoir, le budget 2008 devra être étudié en conséquence.

Si nous pensons aux écoliers, nos aînés ne doivent pas pour autant être oubliés. Le bâtiment qui abrite le club de l'amitié date, lui, de 1925. A l'origine construit pour abriter les « bains – douches », il a été transformé dans les années 70, lorsque chaque foyer – ou presque – possédait sa salle de bains. Mais si l'intérieur a été restauré, l'infrastructure est restée la même qu'à l'origine, toiture et fenêtres. Alors forcément, après 82 ans quelques travaux sont à effectuer. Un dossier de subvention sera donc monté pour 2008 pour un changement de couverture – tuile et ferblanterie – et de fenêtres, qui devront rester dans le style original. Là encore, les économies de chauffage ne sont pas à négliger.

Au conseil municipal de novembre, nous avons évoqué la possibilité d'installer une chaufferie bois pour l'ensemble des bâtiments de la rue de la Gare : mairie, espace Poix, écoles maternelle et primaire, dispensaire et halte-garderie, ainsi que le collège et la poste. La CFD est d'accord sur le principe d'un partenariat, ainsi que le conseil général pour le collège.

Comme on peut le constater, l'ordre du jour est aux économies d'énergie, ce sera l'un des soucis principaux des générations qui nous suivent. Rappelez-vous le fameux « gaspi » des années 70. L'histoire est un éternel recommencement...

Le responsable de la commission :
Jacky DESARMENIEN.

URBANISME

2007, année des premières constructions du lotissement des Etangs : une vingtaine de pavillons sont sortis de terre sur vingt-huit parcelles disponibles. Trois nouvelles constructions sont en cours au lotissement « Croix-de-Mission », reste deux lots qui seront occupés en 2008.

L'aménagement des chaussées et des trottoirs pourra être réalisé au cours de cette même année.

Trois pavillons ont, également, vu le jour sur terrain privé. Il convient de ne pas oublier l'extension d'une superficie de 2 775 m² du bâtiment de production de la S.A.R.L. Chalets CLAUDET ainsi que la réalisation des deux structures de la société ROUX-PETITE réservées à la confection et au stockage de plaquettes bois pour chaufferies.

Deux permis de lotir ont été déposés par la S.A.R.L. « Les Cèdres » en zone 1AUb CHAMPS FONDRAY (un comprenant 5 parcelles et l'autre 12 parcelles).

Nous avons engagé une procédure de modification du P.L.U. afin d'ouvrir deux zones AU à l'urbanisation : une communale aux Vaudins et l'autre concernant des terrains privés « La Douraize ».

Compte-tenu de toutes ces réalisations et malgré certains aléas que nous regrettons, nous pensons que notre village n'est pas en perte de vitesse.

Le Président de la Commission
CORDIER Michel



Lotissement des étangs depuis la route de Bonnevaux

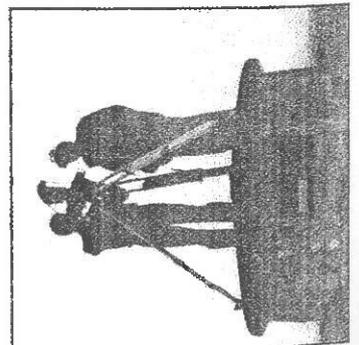
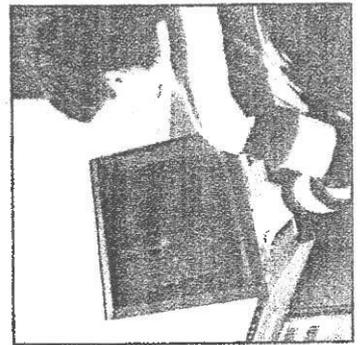
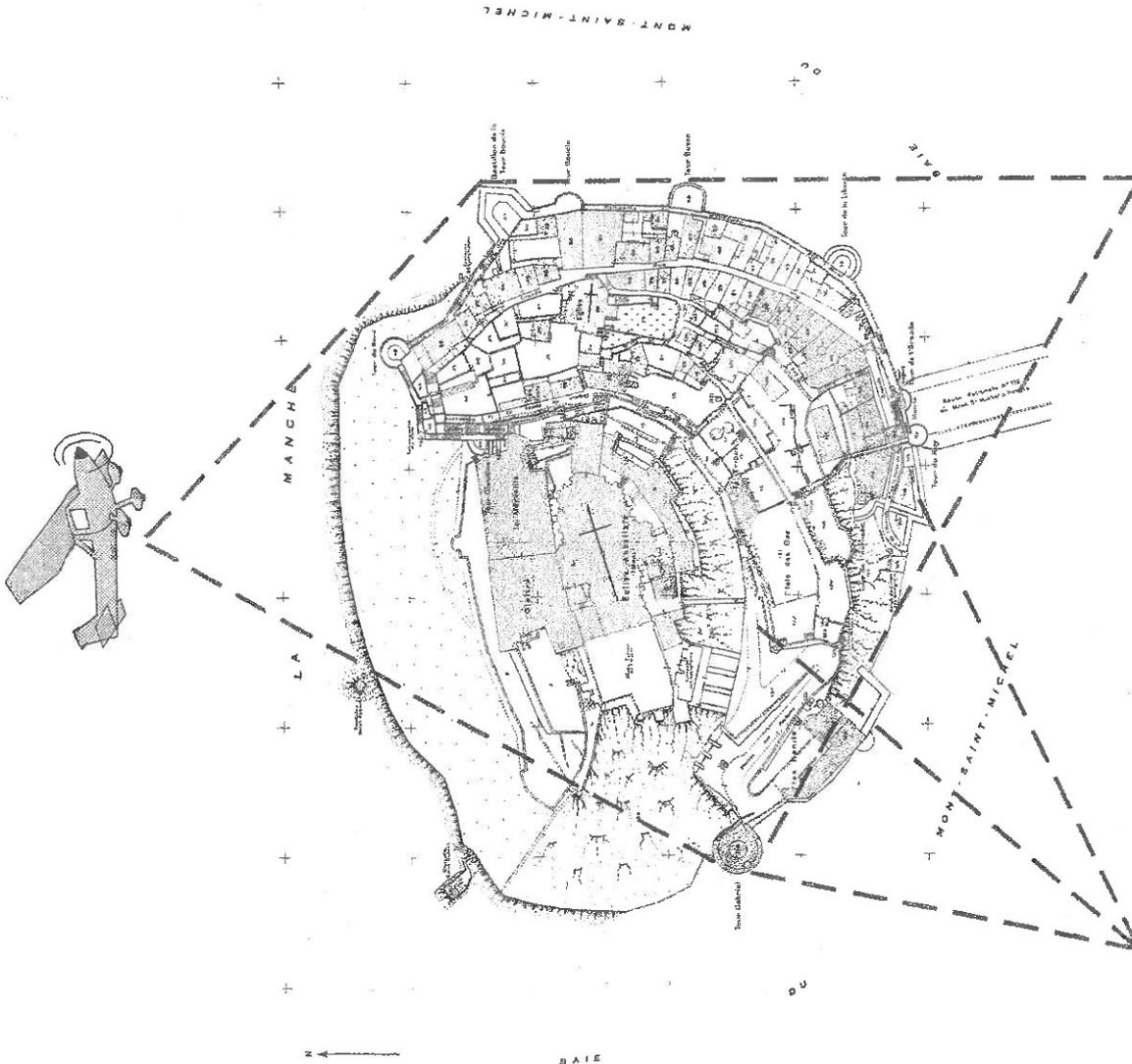
Le remaniement du cadastre



GP 148

Direction générale des Impôts
Direction générale pour les Relations avec le Public

SI 7184



Pourquoi remanier le cadastre ?

La désignation des immeubles dans de nombreuses formalités, notamment dans les actes notariés, est obligatoirement faite d'après les références cadastrales. L'acte sera par la suite publié à la conservation des hypothèques.

Or le développement de l'urbanisation, les divisions successives des parcelles rendent, dans certains cas, très difficile l'utilisation du plan cadastral actuel. Son échelle est en effet insuffisante, ce qui rend parfois la lecture du document malaisée.

Le remaniement du cadastre permet de fournir un plan de meilleure qualité.

Celui-ci est :

- plus précis, grâce à la mise en oeuvre de techniques topographiques modernes,
- plus lisible, car son échelle est agrandie pour s'adapter à la densité des détails représentés.

A partir de ce nouveau plan, il est possible de créer une version **Plan Cadastral Normalisé (PCN)** à l'échelle uniforme de 1/2000e. S'inscrivant dans un découpage normalisé, le PCN est très utile aux collectivités locales pour leurs études d'aménagement et la gestion urbaine (plans d'occupation des sols, suivi des permis de construire, etc.).

De plus, le remaniement du cadastre ne peut qu'améliorer le calcul et la répartition des impôts locaux : taxes foncières sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Comment s'effectue le remaniement ?

Selon l'importance du chantier, la densité du tissu parcellaire et celle des bâtiments, les travaux topographiques font appel à différentes techniques :

- le levé terrestre, avec l'aide d'appareils de mesurage électro-magnétique des distances ;
- la photogrammétrie, qui consiste à exploiter des photographies aériennes spéciales avec des appareils hautement perfectionnés, appelés stéréorestituteurs.

Mais, quelle que soit la technique employée, **les géomètres du cadastre parcourent le terrain parcelle par parcelle**, pour reconnaître les limites en présence des propriétaires et selon les indications que ces derniers leur fournissent (il est signalé toutefois que les litiges entre riverains ne sont pas de la compétence du géomètre du Cadastre, mais des tribunaux civils).

Qui finance l'opération ?

Le coût du remaniement est entièrement pris en charge par l'Etat. Les Communes sont seulement tenues de mettre un bureau à la disposition des géomètres chargés des travaux.

Les propriétaires sont-ils informés ?

L'ouverture des travaux fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Les propriétaires sont contactés individuellement pour la reconnaissance des limites de leurs parcelles.

L'Administration les avise personnellement des résultats du remaniement.

Les observations éventuelles formulées par les propriétaires sont examinées et la suite donnée leur est communiquée.

Le plan cadastral proprement dit ainsi que le PCN sont mis à la disposition du public qui peut s'en procurer des reproductions auprès des services chargés du cadastre.

QUELLE ACTION SOCIALE POUR NOTRE COMMUNE ?

La détresse et la vulnérabilité ne se trouvent pas que dans les villes.

Dans toute commune, on rencontre des personnes et des familles plus fragiles qui ont généralement besoin d'une aide plus soutenue de la collectivité. Même si notre commune est pourvue de nombreux services, il existe des personnes plus vulnérables qui rencontrent **plus que d'autres** des difficultés dans leur quotidien et qui ont besoin **plus que d'autres** que l'on aille au devant d'elles, qu'on les soutienne dans leurs démarches, qu'on leur apporte des services particuliers. En les aidant à se prendre en main, on les aide aussi à conserver ou à retrouver leur dignité.

Parmi les personnes qui s'adressent au CCAS qui est le lieu d'accueil le plus proche, pour être aidées ou soutenues, beaucoup connaissent un parcours professionnel difficile dû à une faible qualification, problèmes de santé, soucis familiaux, handicap, etc.. Même si ce n'est pas notre compétence directe, nous ne pouvons nous résigner à ces situations et seulement se contenter d'apporter quelques aides. Nous tentons avec l'aide des professionnels, des services de l'insertion, associations, de rechercher des solutions concrètes.

Disposer d'un logement est la base fondamentale pour une intégration professionnelle. A l'inverse, les difficultés que rencontrent certaines personnes, avec des revenus modestes pour se loger ou se maintenir dans un logement peuvent engendrer des situations critiques.

Sur notre commune, nous disposons certes d'un parc de logements avec des loyers modérés, gérés par NEOLIA et HABITAT 25. Mais hélas, concernant HABITAT 25, la rotation est insuffisante voire inexistante. Dans un avenir proche, la construction de nouveaux logements à destination de familles avec des revenus modestes, deviendra une nécessité pour notre village.

Le CCAS a toujours eu à cœur les préoccupations des personnes âgées. Celles ci savent qu'elles peuvent toujours compter sur une aide au montage de dossiers, A.P.A. par exemple.

Une excellente collaboration avec les services de l'ADMR permet une meilleure réactivité dans l'urgence.

A Frasne, le CCAS a un partenariat actif et constructif avec les associations caritatives, les professionnels concernés, plus particulièrement avec l'assistante sociale de notre secteur avec qui nous travaillons en étroite collaboration : collaboration efficace mais également empreinte d'amitié.

Pour conclure, un engagement fort autour de deux maires (Mrs BOLE et VANTHIER), de l'adjointe chargée du CCAS, des élus et membres du conseil d'administration, nous a fait prendre conscience durant ces sept années, que la solidarité n'est pas une charge pour la commune, et que le travail accompli nous a permis de dépasser les préjugés un peu sommaires sur le social ; et qu'il vaut mieux INTEGRER que LAISSER EN MARGE .

La Présidente du CCAS

Mme GIRARD Colette

LE RECENSEMENT EST UTILE À CHACUN DE NOUS PENSEZ-Y À PARTIR DU 17 JANVIER

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. Celui-ci a désormais lieu tous les ans.

L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

■ JUSQU'À QUAND POUVEZ-VOUS REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES ?

L'enquête de recensement se déroule jusqu'au 16 février dans les communes de moins de 10 000 habitants et jusqu'au 23 février dans les communes de 10 000 habitants ou plus.

■ VOS RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

L'ENQUÊTE, MODE D'EMPLOI

1 Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.

2 Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.

3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.



Notice d'information

LE RECENSEMENT EST UTILE À CHACUN DE NOUS PENSEZ-Y !

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France dans sa diversité, ainsi que son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.

Les résultats du recensement aident à éclairer les décisions des pouvoirs publics, des professionnels, des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

Cette année, vous êtes concerné(e) par l'enquête de recensement.

> Depuis 2004, toutes les personnes vivant en France ne sont pas enquêtées la même année

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

En 2008, l'enquête de recensement se déroulera, dans les communes concernées, du

17 janvier au 16 février 2008.

Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de leur population.

En 2008, l'enquête de recensement se déroulera dans ces communes du

17 janvier au 23 février 2008.

Ainsi, chaque année, environ 14 % des personnes vivant en France sont recensées. Vous avez reçu ce document parce que votre adresse fait partie de l'échantillon constitué pour l'enquête de recensement de 2008.

Il se peut qu'un de vos proches ou un membre de votre voisinage n'ait pas reçu ce document ; c'est tout à fait normal, cela signifie simplement que son adresse n'entre pas dans l'échantillon de 2008.

> Le recensement respecte la vie privée de chacun

Le recensement respecte des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

> Comment se déroule l'enquête ?

Un agent recenseur recruté par votre mairie viendra vous rencontrer. Il a reçu une formation. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire et qui officialise sa fonction.

L'agent recenseur dépose à votre domicile les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement par foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

Il peut vous aider à remplir vos questionnaires, si vous le souhaitez.

Il récupère les documents lorsque ceux-ci sont remplis.

> Que deviennent les questionnaires une fois remplis ?

L'agent recenseur prend rendez-vous pour venir chercher les questionnaires remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur.

L'agent recenseur dépose à la mairie tous les documents collectés, qui sont ensuite transmis à l'Insee.

Vous pouvez également retourner directement les questionnaires sous enveloppe à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee de votre région. L'agent recenseur pourra vous remettre une enveloppe à cet effet.

Le recensement est utile à chacun de nous Pensez-y !

Publi-communicé – 2008

Commune de moins de 10 000 habitants
recensée en 2008

**Toute la population vivant à FRASNE
sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Frasne, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de sa population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Frasne fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

À partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.81.49.83.17.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2009.

> Où devez-vous vous faire recenser ?

Quelques exemples

- La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale, c'est-à-dire là où vous passez plus de six mois de l'année. Si l'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire, ne remplissez que la feuille de logement, sans établir de bulletins individuels.
- Si un de vos enfants est étudiant et majeur, il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études. Néanmoins, s'il loge dans une autre commune que la vôtre, n'oubliez pas de l'inscrire sur la liste B de votre feuille de logement, il pourra ainsi également être comptabilisé dans la population de votre commune.
- Si vous-même ou votre conjoint habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale, vous devez vous faire recenser avec votre famille. Le logement occupé en semaine à proximité de votre lieu de travail sera recensé en logement occasionnel.
- En cas de garde alternée, l'enfant est recensé dans le logement où il passe le plus de temps. En cas d'égalité de temps passé chez sa mère et chez son père, il sera recensé dans le logement où il est présent le premier jour de la collecte.

> Pourquoi des questions si précises sont-elles posées ?

Les informations tirées des réponses aux questions conduiront à prendre des décisions dans de multiples domaines.

Par exemple :

- La question n° 20, qui concerne l'adresse du lieu de travail, permettra de connaître la distance entre le domicile et le lieu de travail, les temps de transport de la population. Ces informations sont nécessaires pour déterminer les moyens de transport à développer.
- Les questions n° 18 et n° 19, qui portent sur le nom et l'activité de l'établissement employeur, sont indispensables pour déterminer précisément l'activité professionnelle et le secteur économique dans lequel chaque personne travaille. Ces informations sont destinées à de multiples études sur l'emploi. Les renseignements recueillis sur le nom et l'activité de l'établissement employeur ne sont pas conservés par l'Insee et ne sont en aucun cas diffusés à un autre organisme.

> Vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ?

Votre agent recenseur et votre mairie sont là pour répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez également consulter sur Internet le site www.insee.fr. Vous trouverez à la rubrique « Recensement de la population » toutes les informations relatives au recensement tel qu'il se déroule depuis 2004.

Votre commune et l'Insee mènent ensemble cette opération

Le recensement est une opération placée sous la responsabilité de l'État.

Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

L'Insee organise et contrôle la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Merci de votre participation

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires.

Participer au recensement est ainsi un acte civique.

Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Imprimé n° 10



COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE SALLE DES JEUNES

CONTRAT ENFANCE et TEMPS-LIBRES

Apportant un subventionnement sur chaque activité à destination de la jeunesse (halte-garderie, CLSH, périscolaire, action jeunes...), ces contrats sont arrivés à échéance en décembre 2006.

C'est en décembre 2007 qu'ils vont être signés à nouveau pour une période de 4 années (2007 à 2010), groupés sous une appellation commune : contrat enfance jeunesse.

Non seulement le nom change, mais ce sont surtout les conditions d'attribution de financement qui sont modifiées. Nous l'avons déjà évoqué à l'occasion de précédents articles, la Caisse d'allocations familiales, victime du succès de sa politique, ne peut maintenir les taux de financement précédents très avantageux ; Les nouvelles conditions de subventionnement se traduisent par une diminution progressive des montants. Sans rentrer dans des détails trop techniques, la dégressivité s'appliquera sur les 4 années pour arriver à terme en 2010, à un montant inférieur de 11560^E au regard des aides perçues en 2006. Cette différence est conséquente, aggravée par ailleurs, par des budgets d'activités en constante augmentation.

Cependant, ne perdons pas de vue le fait que les activités répondent à un besoin réel des familles, preuves en sont, les taux de fréquentation en halte-garderie, en CLSH et en périscolaire qui n'ont fait que d'augmenter encore sur l'année 2007. Certaines de ces structures étant parfois à saturation sont amenées à refuser des inscriptions.

Il est indéniable que la collectivité à son rôle à jouer dans la prise en charge de la petite enfance et l'enfance en matière de structures d'accueil. Nous l'avons déjà évoqué en terme de critères d'attractivité du territoire, mais c'est aussi une volonté à caractère social qui peut apporter un étayage supplémentaire sur le plan pratique en réponse aux problématiques des familles.

Nous en avons malheureusement l'illustration avec la fermeture de l'usine CEBE en cette fin d'année 2007. Si la commune ne peut interférer dans les décisions qui relèvent du domaine privé, souhaitons que son action au travers de l'existence des structures qu'elle finance facilite l'accès aux parents à un travail bien au-delà du territoire de la commune entraînant des absences sur la journée donc des soucis d'organisation de la prise en charge des enfants.

Il est donc important de souligner le rôle social, et par ondes de choc économique, de la mise à disposition des structures d'accueil pour les enfants.

Enfin, je voudrais une fois de plus, souligner le rôle fondamental de l'association Familles rurales et de ses bénévoles qui agissent au cœur même des préoccupations des familles et mènent un travail de fond permettant l'avancée des réflexions et des projets en concertation avec les élus.

SALLE DES JEUNES :

Après plusieurs années de fonctionnement, la création de la salle des jeunes s'avère être une expérience positive.

Cette salle est gérée par une « junior association » dont les membres se renouvellent en partie chaque année. Chaque jeune de Frasne, âgé de 14 à 18 ans, a accès à cette salle à condition de régler sa cotisation.

C'est avant tout « un point de chute », un lieu de rassemblement et de rencontre.

L'association leur permet par ailleurs d'intégrer les bases même du fonctionnement associatif, les engagements et responsabilités que cela implique.

De nombreuses communes se sont trouvées en échec dans la gestion de ces salles ce qui les a conduit à une décision de fermeture.

C'est pourquoi, il nous semble fondamental de maintenir le suivi des adultes référents (Mme JACQUIN Laurence, M. Roland MARMIER et Jean-Jacques, prêtre) qui les rencontrent de façon régulière tout au long de l'année afin de faire le point sur ce qui va bien mais aussi sur ce qui serait à améliorer.

La communication avec les jeunes est bonne et si parfois nous avons du « ramener du cadre » les jeunes ont été très réceptifs et ont bien mesuré l'intérêt à tenir compte des remarques. Les échanges sont d'ailleurs toujours intéressants.

Ils ont su récemment s'engager et tenir leur place dans un projet en partenariat avec d'autres associations, et c'est pourquoi je tiens à saluer leur investissement dans la préparation et le déroulement du marché de Noël de début Décembre.

**La présidente de commission
Laurence JACQUIN.**

COMMISSION SCOLAIRE

ECOLE MATERNELLE : 93 élèves
ECOLE PRIMAIRE : 132 élèves

Les effectifs sont stables ce qui est important pour la maintien de la totalité des postes.

La commune attribue aux écoles une dotation par élève pour les fournitures scolaires et la coopérative et une subvention globale pour la bibliothèque. Elle assume également le paiement de l'activité piscine à l'école primaire (transport et entrées) ainsi que 5 déplacements pour l'activité ski de fond si enneigement insuffisant sur Frasne.

Evidemment, la commission travaux assume l'entretien permanent des bâtiments et dans ce sens, il a été décidé d'inscrire chaque année au budget, à partir de 2008, la réfection d'une salle de classe.

COLLEGE : 300 élèves cette année. Effectif en augmentation dû à une arrivée massive d'élèves de 6^{ème}. La commune participe au conseil d'administration du collège.

**La présidente de commission
Laurence JACQUIN**

CADRE DE VIE

Dénomination PLACE DE LA FONTAINE

Lors de la séance du conseil municipal de Novembre, il a été décidé de donner un nom à la place centrale du village, là où se trouve la fontaine. Ce lieu étant communément appelé place du marché ou du Renouveau.

Un article paru dans l'Est Républicain invitant la population à se prononcer, une urne a donc été installée à la mairie, pour que les gens puissent y déposer leurs propositions.

De même, les enfants de l'école Primaire ont été sollicités afin que chacun puisse s'exprimer.

Peu de propositions nous sont parvenues des habitants (5 au total) :

- place du Renouveau, de l'Europe, Beaucaire, Pierre ROUY, Constant ROUY.

Les élèves de l'école Primaire nous ont également fait part de leurs idées :

- Place Xavier Marmier, de l'Eau Vive, de la Fontaine, du Marché, du Soleil, du Renouveau

En séance du conseil municipal de Décembre, le choix s'est porté en faveur du nom de : **Place ROUY**, faisant référence bien entendu à l'ancien site de l'usine du même nom (fabrique des fromages ROUY), produits qui sont toujours aujourd'hui fabriqués, distribués à grande échelle et dont on voit régulièrement la publicité à la télévision.

Le conseil remercie les personnes de Frasné pour leur participation ainsi que M. RYSER Jean-Marc et les enfants de l'école Primaire.

BACS A FLEURS :

Chaque année, la commune procède à la distribution de bacs à fleurs à destination des commerçants. Nous venons de faire le bilan de cette opération, certes la météo défavorable de cet été n'a pas favorisé la floraison mais nous constatons toutefois que les résultats sont quelque peu en demi teinte. Si pour certains, les résultats sont largement à la hauteur, d'autres nous laissent par contre quelque peu perplexes.

Nous rappelons que les bacs ne sont pas imposés mais simplement à la demande des commerçants qui le souhaitent.

Il est vrai, et nous en sommes conscients, que le système actuel commence à dater et nous nous accordons à dire qu'avec la prochaine municipalité il faudra songer à d'autres propositions d'embellissement, voir peut être étudier d'autres supports par exemple.

ILLUMINATIONS DE NOËL :

Nous profitons de ce dernier bulletin une nouvelle fois pour remercier les habitants qui tout au long de ces 7 années de ce mandat se sont largement investis et ont su rivaliser d'ingéniosité pour décorer et illuminer leurs résidences.

NOTE INFORMATION :aire de jeux, nouvelle appellation place ROUY

Nous informons les utilisateurs du portique à balançoires, que celui-ci au printemps prochain sera déposé, pour y être réinstallé à proximité du centre d'accueil, vers les terrains de tennis.

Il jouxtera ainsi la petite aire de jeux, le panier de basket et le skate park récemment installé.

L'espace libéré servira à la construction du Crédit Agricole.

Merci pour votre compréhension.

Le Président
M. Daniel GRANDCLEMENT

COMMISSION ANIMATIONS

Les animations d'été sont passées, arrive l'automne et le temps des bilans, des réflexions, des projets pour les saisons à venir.

Notre commission a fait de son mieux pour que les touristes et les locaux trouvent un éventail d'activités présenté dans différentes publications.

Mais qui dit « publications », dit aussi « diffusion ».

Aussi, pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes Frasné-Drugeon a assuré le fonctionnement du « Point-information » (en face la mairie) en juillet et août en recrutant un agent d'accueil et pour la première fois cette année en travaillant en partenariat avec l'Office de tourisme de Pontarlier.

587 personnes ont fréquenté le Point(i) en 2007 contre 456 en 2006.

Le succès des animations « sortie-nature » ou « activités manuelles » est dû à la compétence des animateurs que nous remercions encore pour leur assiduité et leur disponibilité.

Grâce à eux, ces moments passés en groupes suscitent la curiosité, la recherche du savoir-plus, le plaisir de communiquer, d'échanger.

Certains esprits chagrins diront que toutes ces animations ne font pas tomber des espèces sonnantes et trébuchantes (autrement dit : des sous !) dans l'escarcelle de la commune (commerces, locations...).

En effet, les retombées économiques ne sont pas quantifiables dans l'immédiat mais le développement touristique a aussi sa place dans l'ensemble de la vie d'une commune.

Analyse des fréquentations par activité :

Animations Nature

Animations Nature	locaux	touristes	total
Tourbières 10/07	5	3	8
Plantes 15/07	17	33	50
Tourbières 17/07		24	24
Plantes 19/07	11		11
Rando 21/07	23	11	34
Tourbières 22/07	11	14	25
Tourbières 25/07	6	17	23
Tourbières 31/07		25	25
Forêt 01/08		7	7
Tourbières 07/08	17	21	38
Tourbières 08/08		28	28
Forêt soir 14/08	41	14	55
Tourbières 15/08	11	24	35
Tourbières 21/08	2	19	21
Total	144	240	384

Les animations natures ont été fréquentées par les touristes à 62.5 % et à 37.5% par les locaux. Ces animations, en particulier les visites de la tourbière, font vraiment partie des animations « phares » du secteur. 46% des personnes ayant participé aux animations ont fréquenté des animations « nature »

La fête de la Tourbe n'est pas représentée dans le graphique, elle représente 200 personnes au total. Elle aurait faussé les données.

Activités Frasne

Activités Frasne	locaux	touristes	total
Points de croix 11/07	7		7
Points de croix 18/07	10		10
Peinture 08/07	24	1	25
Macramé 22/08	10		10
Ensemble	51	1	52

Les animations proposées par la commune de Frasne ont été fréquentées essentiellement par les locaux.

Elles profitent de leur notoriété locale du fait de l'habitude et des programmes distribués fin juin alors que les touristes ne l'ont que sur place donc les places sont déjà réservées.

Mme Andrée VANTHIER
Présidente de la Commission

BIBLIOTHEQUE

Contrairement à l'an passé, nous n'avons hélas pu assister à la journée des bénévoles de Bibliothèques organisée à Amancey par le Conseil Général. Cette absence est tout simplement due à un manque de communication et d'information.

Nous avons programmé en 2007 une intéressante exposition « CARNET DE VOYAGE », exposition qui a été annulée sans notre accord.

Nous tenons à rappeler que la commune soutient la culture par le biais d'une subvention destinée à l'achat de livres.

Par ailleurs, à la demande des instances départementales, la prochaine équipe municipale aura à réfléchir sur le fonctionnement des bibliothèques en intercommunalité.

Avec le colis de Noël destiné aux aînés de la commune sera joint le journal N° 6, retraçant les délibérations des conseils municipaux de 1943 à 1950. Ce document a été proposé par la commission municipale et réalisé par Mmes CHENEVEZ Ginette et GIRARD Colette

Nous remercions les bénévoles qui assurent les permanences et au seuil de cette année 2008, leur présentons nos meilleurs vœux.

Mme Ginette CHENEVEZ
Présidente de la Commission

Intercommunalité

Voici quelques éléments sur ce qui a été réalisé par la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) en 2007 :

Compétence Aménagement du territoire/ Développement économique :

➤ **Couverture haut débit :** après de nouveaux éléments techniques sur les performances de réseaux alternatifs pour le haut-débit, la Communauté de communes a obtenu des subventions et conduit les procédures de marchés publics. Les villages de Bannans et de Bulle seront donc équipés en haut débit (3 Mbps pour un coût mensuel de 29,90 € TTC par mois) par la technologie Wimax. C'est la société Wizéo qui fournira les abonnements et le matériel nécessaire. Une réunion publique sera organisée au cours du mois de janvier 2008 et le réseau sera opérationnel à ce moment là.

➤ **Zones de développement économique :** une étude de faisabilité est en cours pour les zones de Bulle et de Courvières. La CFD a entamé les rencontres avec les propriétaires et exploitants de la première tranche de la zone de Bulle. La CFD est toujours à la recherche de terrains agricoles pour faire des échanges et des réserves foncières permettant que compenser les exploitants touchés par les zones d'activité.

➤ **Projet Réseau Transport d'Electricité :** un transformateur électrique de grosse capacité sera implanté sur le territoire de la CFD, probablement entre Frasne et Dompierre-les-Tilleuls à l'horizon 2012. Il faudra trouver une dizaine d'hectares pour ce projet. L'entreprise RTE s'est engagée à privilégier l'insertion paysagère de l'ouvrage.

➤ **Rencontres des acteurs économiques de la CFD :** les élus de la commission Développement économique de la CFD ont invité toutes les entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs de la CFD lors de 6 réunions cet automne. Bien que le nombre de participants aient été plutôt faible, les échanges ont été intéressants et ont permis aux uns et aux autres de mieux se connaître.

Compétence Assainissement :

➤ Deux derniers tronçons ont été réalisés cette année pour permettre l'acheminement des eaux usées des communes de Courvières et Boujailles à la station intercommunale de traitement des eaux usées.

➤ Afin d'optimiser le fonctionnement des réseaux d'assainissement sur le territoire de la communauté de communes, une cellule technique assainissement a été créée en 2006. Celle-ci est chargée de la surveillance et de l'entretien des ouvrages d'assainissement, du suivi des chantiers, du contrôle des branchements chez les particuliers... Ce service est assuré depuis décembre 2007 par Manoël Colle.

Compétence Milieux naturels et Rivière :

➤ **travaux sur le Drugeon :** les travaux de restauration du cours d'eau entre Houtaud et la confluence avec le Doubs sont terminés depuis la fin octobre. Des améliorations sur le fonctionnement biologique du cours d'eau ont d'ores et déjà été observés : augmentation des quantités de poissons, nouvelles frayères de truites...

➤ **Traversée des villages :** une étude a été réalisée pour améliorer le cours du Drugeon dans les villages de Vaux-et-Chantegrue, Bonnevaux, Bouverans et la Rivière-Drugeon. Outre l'augmentation du potentiel biologique et la vérification de la non-aggravation des risques d'inondation, cette étude intègre des éléments permettant l'amélioration esthétique et paysagère des berges du cours d'eau. Des réunions de présentation du projet ainsi qu'une enquête publique au titre de la loi sur l'eau seront réalisées début 2008.

➤ Renouvellement du contrat Natura 2000 pour la période 2007-2011 : ce contrat d'un montant de 300 000 € permet de financer les opérations de gestion et de restauration des zones humides (fauche, pâturage, débroussaillage, broyage...) dont une part du poste de technicien de M Sauret pour la réalisation de ces actions de gestion. A noter la naissance de 3 poulains dans le troupeau de chevaux de la CFD en juin.

➤ Fin du premier plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des tourbières de Frasne (2003-2007) : le comité de gestion décide de lancer l'évaluation du premier plan de gestion et la réalisation du prochain sous la responsabilité de la CFD, gestionnaire, en partenariat avec la Région et le comité de gestion. Par ailleurs, un projet de recherche national sur le réchauffement climatique et l'impact sur les tourbières est validé par le comité de gestion et la commune de Frasne. Il pourrait se mettre en place dès 2008, pour une durée de 4 à 20 ans.

Ouverture au public des milieux naturels :

➤ Le nouveau sentier de découverte des tourbières de Frasne, ponton entièrement accessible à tous les publics et réalisé en bois, a été inauguré le 29 septembre 2007. Son ouverture au public dès le mois d'août a permis aux visiteurs de constater la qualité et l'intérêt de cet aménagement.

➤ A partir du printemps 2008, de nouveaux équipements en milieu naturel vont être réalisés, notamment un nouveau parking d'accès aux tourbières et une liaison pédestre entre le village de Frasne et le ponton des tourbières, un observatoire sur l'étang de La Rivière-Drugeon, un belvédère sur la zone humide entre Bonnevaux et le lac de Bouverans et un belvédère sur les méandres du Drugeon à Vaux-et-Chantegrue. Une signalétique touristique est prévue également sur tout le secteur de la Communauté de communes.

Ski de fond :

➤ Michel Sauret, employé de la CFD et qui est notamment en charge du damage sur le site de Frasne, sera prochainement titulaire de Brevet National de Pisteur Secouriste, afin de satisfaire aux obligations sur la sécurité des pistes de ski.

➤ Les sites de Frasne et Vaux-et-Chantegrue / Combe Noire sont prêts à accueillir les skieurs dès que la neige est au rendez-vous !

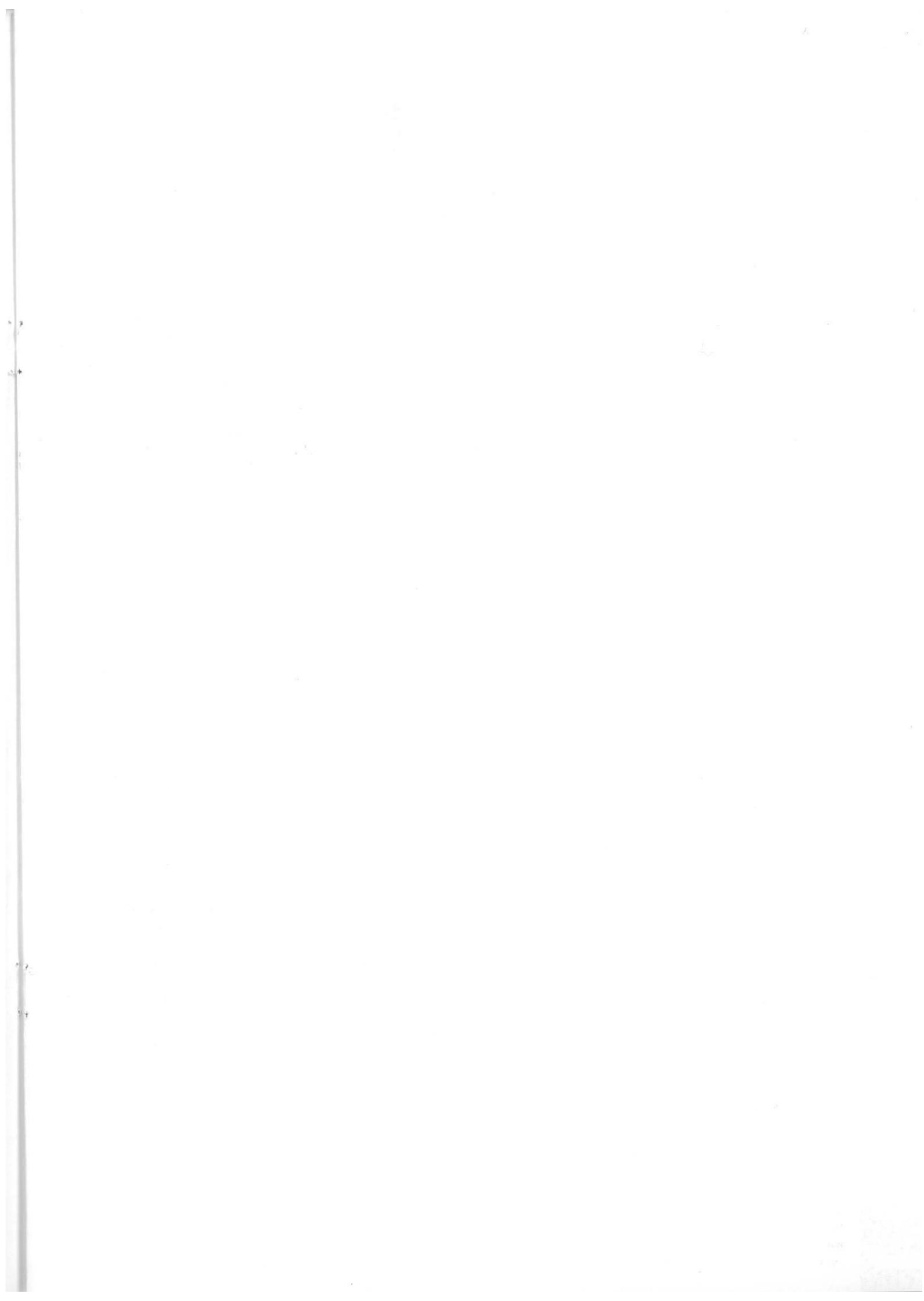
Renseignements sur l'ouverture des pistes : www.val-drugeon.org ou <http://www.ski-nordic-france.com/>

Compétence Tourisme/animations culturelles :

➤ L'édition 2007 de la Randonnées des Fruitières à Comté a dépassé toutes les attentes avec 1 000 participants à Boujailles. Le succès de cette manifestation se confirme chaque année davantage, grâce à l'investissement des acteurs de la filière comté et des bénévoles des villages.

➤ La CFD a ouvert le Point Information tourisme à Frasne pour la période estivale. Nouveauté cette année, la gestion du Point Info et la promotion touristique de notre secteur sont confiés à l'Office de tourisme de Pontarlier. Mais le lien nécessaire avec les animateurs et bénévoles locaux est maintenu, encore félicitations à celles et ceux qui s'investissent dans la vie touristique de notre territoire. Cet été, Nadège Paris et les bénévoles ont accueilli les touristes comme les habitants avec bonne humeur et compétence.

➤ Troisième édition du Festival de l'Eau Vive à Bannans : 800 spectateurs sont venus profiter de la qualité des représentations de théâtre dans le cadre du théâtre en plein air. Bravo aux bénévoles de l'Association Culturelle Intercommunale de l'Eau Vive qui a repris le flambeau pour l'organisation de cette manifestation et aussi de spectacles dans les villages de la CFD.



PLAN DE FRASNE

SCIERIE LORIN J-F
24, Rue du Lhotaud

CHALETs CLAUDET
Rue du Lhotaud

CONTRE-COLLE PRO LIGNUM
Rue du Lhotaud

BOISSELLERIE PETITE
Rue du Lhotaud

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES SCIURES
Rue Fontaine St Pierre

MENUISERIE - CHARPENTE
MARMIER - SAILLARD
Rue du Lhotaud

MENUISERIE - AGENCEMENT
BRISCHOUX F
Rue du Lhotaud

MIROITERIE DES SAPINS
6, Rue du Lhotaud

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE
CHAGROT MAGNIN Rue du Lhotaud

CHAUFFAGE SANITAIRE KOPP Fabian
10, Rue de Bellevue

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE
ELECTRICITE GODIN 48, rue de la Gare

ELECTRICITE LHOMME
5, Rue de Bellevue

PIERRE ET MARIE
7, Rue Omer Lamy

PLATRERIE PEINTURE CHAGROT C
21, Rue du Lhotaud

CARRELAGE VUILLEMIN Joël
Rue du Lhotaud

ENTRETIEN RENOVATION
LES ARTISANS DE LA CHAPELLE
8 r Raymond Bénétruy

TRAVAUX PUBLICS
TP CHAGROT
Rue de la Chapelle

TRAVAUX PUBLICS
SPTP PETITE A
Rue du Moulin

NATURE BOIS ENERGIE
PETITE
Rue du Moulin

PUBLICITE - SERIGRAPHIE PUBLIMA
MASSON H
69, Grande Rue

LUNETTERIE CEBE INTERNATIONAL
6, Rue du Lhotaud

HONSEL Produits d'assemblage
20, Rue du Lhotaud

INJECTION PLASTIQUE C.G.TEC.
20, Rue du Lhotaud

BOBINAGE TELSA
GLABOY P
29, Grande Rue

FORESTIERE DE FRANCHE-COMTE
Rue des Seignes

MARECHAL FERRANT
VIENNET J
17, Rue de Bellevue

GARAGE PETETIN
113, Grande Rue

STATION DE LAVAGE DE VOITURES
Sortie de Frasne direction Champagnole

KINESITHERAPEUTE
FAYS U
74, Grande Rue

KINESITHERAPEUTE
MARCHAND P
48, Rue de la Gare

MEDECIN CHESNEL J-L
23, Rue de la Gare

MEDECIN HUMBEY J-C
67, Grande Rue

MEDECIN JEANNIN-MOHARIC C
67, Grande Rue

INFIRMIERES - DISPENSAIRE
10, Rue de la Gare

DENTISTES
MALAISE N
48, Rue de la Gare

PHARMACIE DES DROSERAS
81, Grande Rue

VETERINAIRES
DUBIEZ R - GIRARD B - GRISOT L
1, Rue Omer Lamy

DECHETERIE

PARKING DE L'EGLISE

PARKING PLACE ROUY

PARKING DE LA POSTE

ELECTROMENAGER GUYOT G
42, Grande Rue

BOUCHERIE CHARCUTERIE
HUGUES - DISSILE G
63, Grande Rue

BOULANGERIE PATISSERIE
AUX PAINS DU MEUNIER
81, Grande Rue

BOULANGERIE PATISSERIE LANDRY D.
62, Grande Rue

FROMAGERIE
2, Rue de Bellevue

ALIMENTATION SUPER U
Station service 24 h /24
Grande Rue

FLEURISTE - ARTICLES FUNERAIRES
AU BOIS JOLI
36, Grande Rue

M COIFFURE
3, Rue des Marronniers

COIFFURE NOUVELLE VAGUE
48, Grande Rue

INSTITUT DE BEAUTE NYMPHEA
63, Grande Rue

BAR RESTAURANT LA GRANDE SEIGNE
64, Grande Rue

RESTAURANT LE RELAIS DES ILES
53, Grande Rue

BAR RESTAURANT
L'ARC EN CIEL
98, Grande Rue

CHAMBRES D'HOTES
GUYON C
81, Grande Rue

TABAC - PRESSE TURBERG
Face à la Gare

CHAMBRE D'HOTES
BETTINESCHI B
Rue de la Vieille Eglise

CHAMBRE D'HOTES
PECCLET M
Rue de la Platière

GENDARMERIE
2, Rue des Contours

ECOLE MATERNELLE
15, Rue de la Gare

GROUPE SCOLAIRE XAVIER MARMIER
16, Rue de la Gare

COLLEGE EMILE LAROUÉ
Rue du Château d'Eau

S.N.C.F.
Rue de la Gare

HALTE-GARDERIE "BOULE DE NEIGE"
12, Rue de la Gare

SKI-CLUB HAUTE-JOUX ET CESSAY
Route de Courvières

MAIRIE
22, Rue de la Gare

LA POSTE
18, Rue de la Gare

MAISON DE VACANCES
"JEAN-CLAUDE PETIT"
Rue du Clos Defand

UNITE DE VIE
3, Rue des Ateliers

POMPES FUNEBRES VIEILLE R
20, Rue Patet

AGENCE IMMOBILIERE
Groupe EURIMMO
11, Rue de L'Étang

AGENCE IMMOBILIERE
ARBOIS IMMOBILIER
17, Rue des Marronniers

NOTAIRE LANCE
21, Rue de l'étang

TRANSPORT CHAGROT
Rue de l'Écoland

TAXI CUENOT

BUREAU D'ETUDES Piem Automation
5, Rue du Moulin

GROUPE ASSURANCES
17, Rue des Marronniers

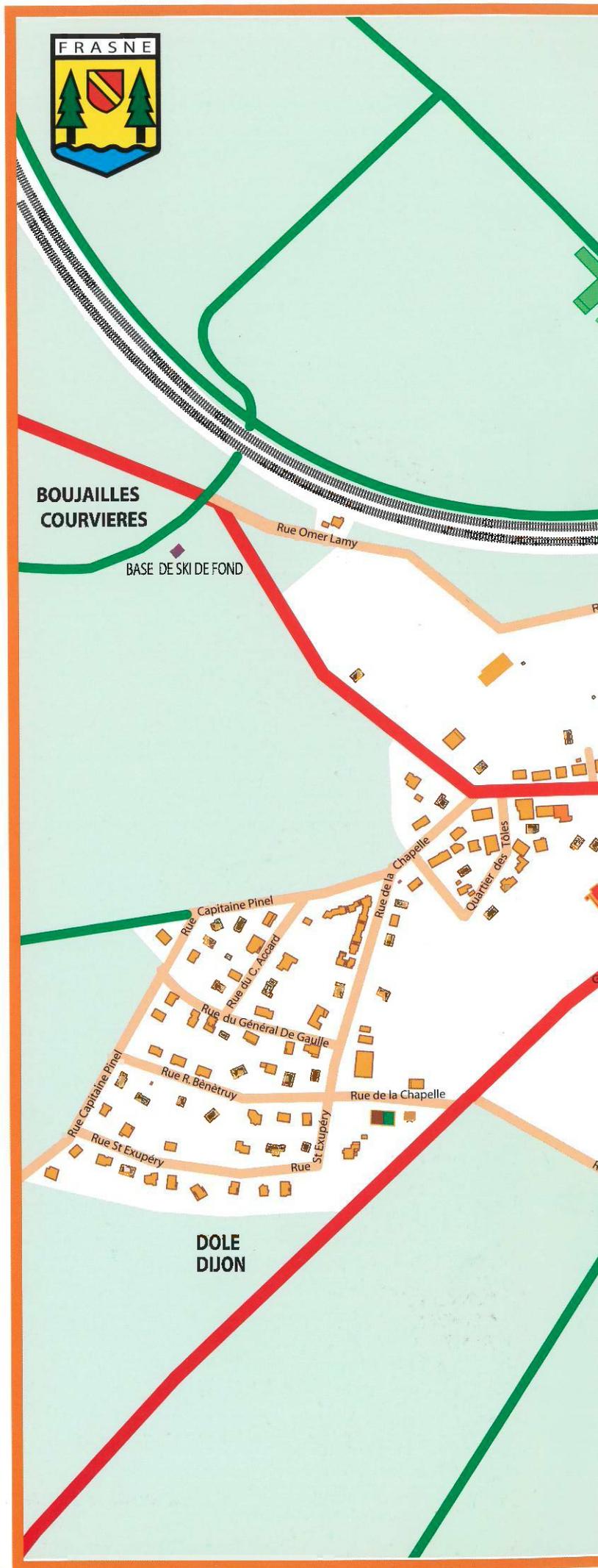
AUTO-ÉCOLE
3, Avenue des Marronniers

CREDIT AGRICOLE
72, Grande Rue

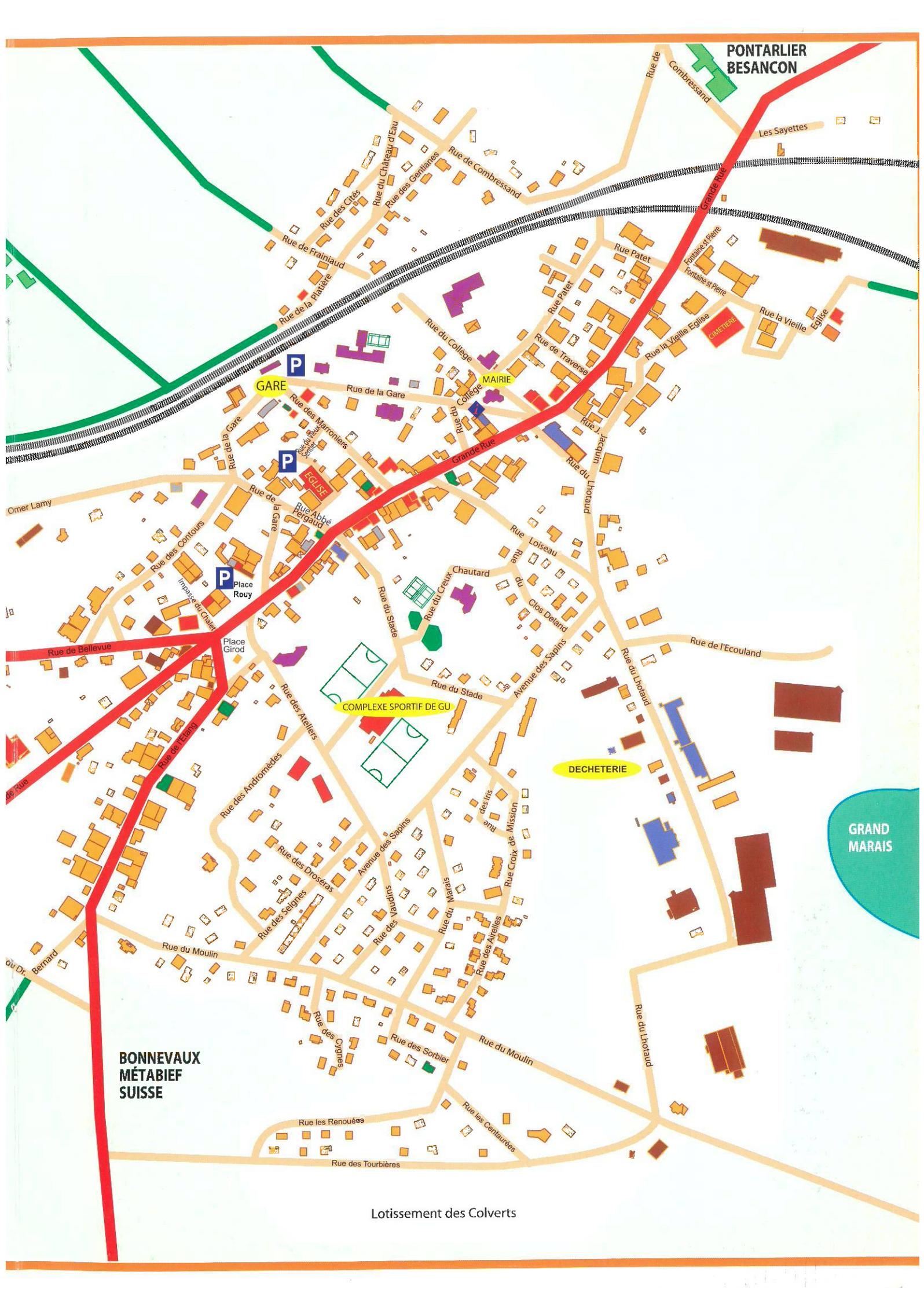
ASSURANCE
EXTERNE ASSURE
Rue de la Gare

BUREAUTIQUE SECRETARIAT
VIEILLE
Rue Patet

POINT

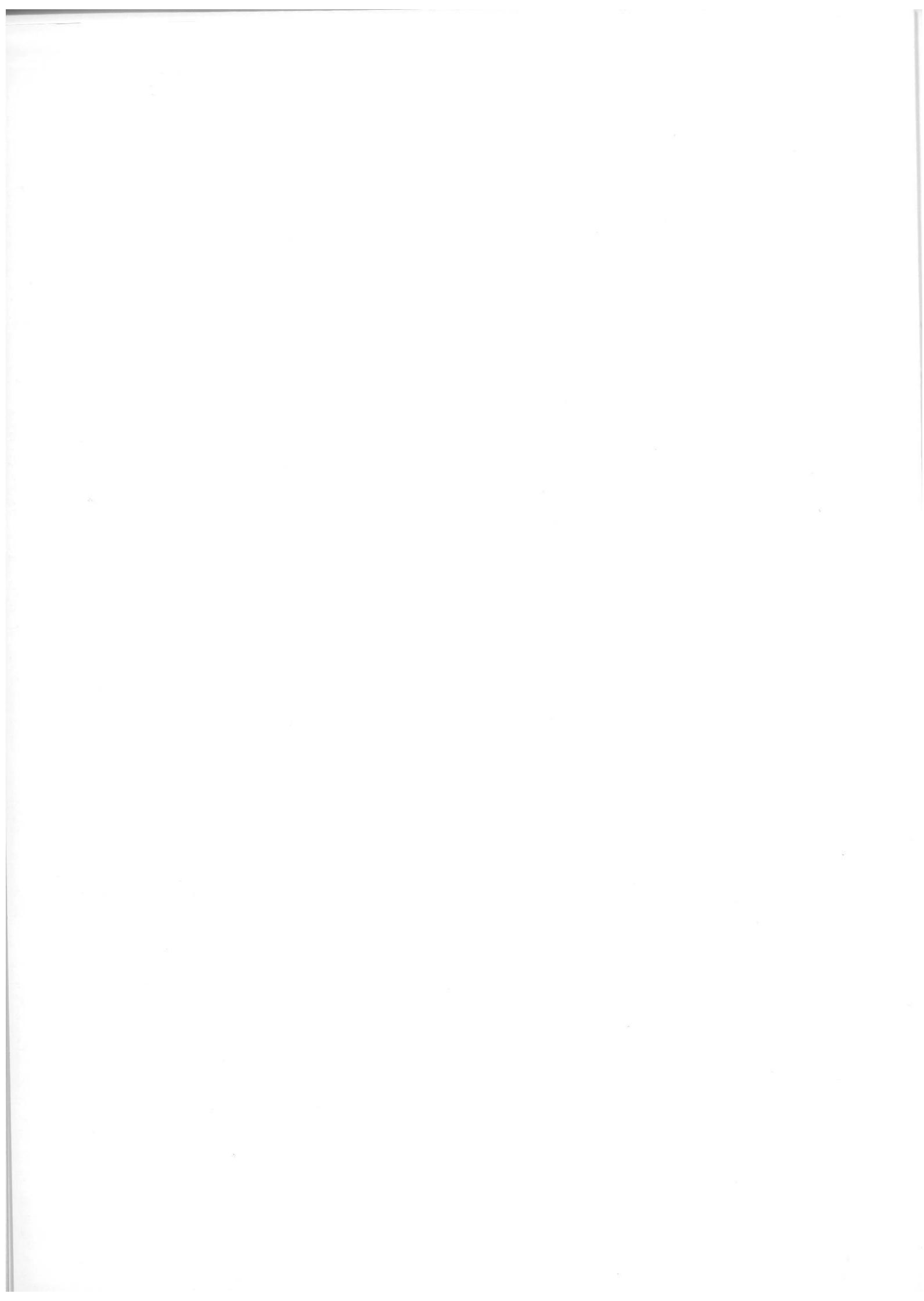


PONTARLIER
BESANCON



BONNEVAUX
MÉTABIÉF
SUISSE

Lotissement des Colverts



- 4^e édition du Festival Frog and Rock à Bouverans : soutenue par la CFD cette manifestation forte en sons a dépassé en 2007 son record d'affluence avec 600 spectateurs.

Compétence Jeunesse/enfance :

- **Nouveauté :** depuis le 1^{er} octobre 2007, une animatrice jeunesse financée par la Communauté de communes et le Conseil général intervient au collège de Frasne (atelier multimedia) et dans les villages de la CFD, en direction des jeunes de 11 à 15 ans en priorité. L'animatrice, Blandine Staszak peut être contactée par les jeunes, les associations ou les communes au 06 76 87 08 54. Un diagnostic territorial jeunesse a été réalisé, et l'animatrice rencontrera ces prochaines semaines les jeunes dans chaque commune, afin d'élaborer avec eux un programme d'actions pour l'année 2008. Elle travaille aussi pour 30% de son temps à l'association Familles Rurales Boujailles – Courvières comme directrice de centre de loisirs.
- Une nouvelle éducatrice sportive intervient en remplacement de Michel Vuillemin qui a souhaité quitter notre secteur au début de l'hiver. Emilie Locatelli, biathlète de haut niveau et titulaire du Brevet d'Etat de ski nordique, assurera l'opération « ski de fond » cet hiver dans les écoles de la CFD et au ski club Frasne-Drugeon. Au printemps, elle entamera une démarche de qualification afin de poursuivre l'intervention sportive dans les écoles.
- La Communauté de communes finance les permanences du Relais Familles – Assistantes maternelles de Pontarlier. Ces permanences gratuites ont lieu les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 14h30 à 16h30, en mairie de Frasne (si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez appeler les mêmes jours, aux mêmes horaires au 06.89.64.86.88 ou au 06 32 22 90 03)
- un service pour les jeunes de 16 à 25 ans : espace d'information, de documentation, de conseils pratiques et d'écoute la PAIO – Espaces jeunes s'adresse plus particulièrement à tous les jeunes sans qualification ou diplômes qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Des permanences ont lieu tous les mardis de 9h à 11h à la mairie de Frasne. Il faut prendre rendez-vous à la PAIO de Pontarlier au 03.81.46.54.61. Ce service est co-financé par la Communauté de communes.
- La CFD poursuit son financement de l'école de musique et de danse Musicart's, et essaye de trouver des solutions aux difficultés financières actuellement rencontrées par l'association.

Quelques dates à noter dans vos agendas pour 2008

- Le 1er février ou le 8 février (date à confirmer) à La Rivière-Drugeon : **conférence Environnement** à l'occasion de la journée internationale des zones humides du réseau Ramsar.
- Dans le cadre de la « saison culturelle » co-financée par le Conseil général, la CFD s'est associée aux communes pour la programmation des spectacles suivants (tarif 5 €, gratuit moins de 18 ans) :
 - **Concert Jazz « la nouvelle Orléans »** : vendredi 25 janvier à 20h30 à l'église de Bulle
 - **Contes « autour du lavoir »** : vendredi 22 février à 20h30 à la salle d'animation de Frasne
 - **Contes et musique pour jeune public « Instrudéments »** : vendredi 25 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Bouverans
 - **Pièce de théâtre « Hors champs »** : vendredi 16 mai à 20h30 à la Maison du Temps Libre de La Rivière-Drugeon

- **Soirée cabaret** (avec Sarbacane théâtre « de l'Art ou du cochon » suivi d'un concert « Brassens » avec les Trois Baudets) : vendredi 4 avril à la salle des fêtes de Boujailles. Organisée par l'ACI de l'Eau Vive.

- **5^e Randonnée des Fruitières à comté du plateau de Frasne et du val du Drugeon** : dimanche 18 mai 2008 à La Rivière-Drugeon (parcours pédestres, VTT et équestre, ravitaillements dans les fruitières à comté)

- **Fête de la Randonnée pédestre du Doubs** : dimanche 15 juin à Bonnevaux (3 ou 4 parcours pédestres, animations)

- **Fête de la musique** : samedi 21 juin à Bannans – théâtre de plein air

- **4^e Festival de l'Eau Vive: du 24 au 27 juillet 2008** au théâtre en plein air de **Bannans**. Organisé par l'ACI de l'Eau Vive

- **Opéra-promenade « Carmen »** par l'Ensemble Justiniana, à La Rivière-Drugeon, avec la participation d'habitants du secteur Frasne Drugeon dans le chœur de chants du spectacle. La date n'est pas encore fixée précisément, mais le spectacle se jouera probablement entre le 28 juillet et le 4 août.

D'autres animations sont en projet, vous pourrez retrouver l'agenda dans le CFD Infos ou dans la Lettre du Drugeon ou encore sur le site internet : www.val-drugeon.org

Pour tous renseignements, vous pouvez aussi contacter la CFD au 03.81.49.88.84

LES DECHETS

En 2007, vous n'avez certainement pas échappé aux campagnes nationales de communication sur le thème des déchets, que ce soit au sujet de la réduction des déchets ou en faveur du tri des emballages.

Ce dernier bulletin municipal est l'occasion de revenir sur ces thèmes.

Une famille de 4 personnes produit plus de 2 tonnes de déchets par an dont 40 % d'ordures ménagères et 20 % de déchets à recycler, le reste étant collecté en déchèterie. Cette quantité ne cesse de croître, nous jetons tout et très vite. Pour permettre d'enrayer cette augmentation, voici comme exemples, 2 gestes simples de la vie quotidienne.

Le compostage individuel



Chaque personne produit environ 80 kg des déchets compostables par an. Produire un amendement naturel et permettre ainsi de réduire le volume des bacs à couvercle vert, n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis. Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être valorisés par compostage que se soit les déchets de cuisine (épluchures, sachets de thé, ...) ou des déchets de jardin (feuilles, branches, ...).

Le compostage peut s'effectuer dans un composteur ou simplement en tas dans votre jardin. Dans tous les cas, il suffit de respecter trois règles afin d'obtenir un produit de qualité : il est nécessaire de diversifier le type de déchets compostés, de brasser régulièrement le compost et de contrôler l'humidité.

Le SMETOM, avec l'aide de l'ADEME et du Conseil général met à votre disposition des composteurs individuels en bois du massif jurassien d'une capacité de 575 L. au tarif de 25 €.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le SMETOM au 03-81-46-49-66.

Economiser les piles

Jeter une pile usagée dans les ordures ménagères ou dans la nature, pollue et empêche la valorisation des métaux. Vous pouvez limiter votre consommation de piles en privilégiant les objets fonctionnant sur secteur ou accumulateur. Lorsque vous les achetez, privilégier les piles rechargeables ou les piles alcalines qui durent plus longtemps que les piles salines.

Les piles usagées sont déposées en déchèterie ou dans les conteneurs spécifiques des commerçants. Ainsi les métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement seront valorisés.

Pour en savoir plus sur les gestes simples de réduction des déchets : www.reduisonsnosdechets.fr

Que doit on déposer dans le bac à couvercle jaune ?

LES FLACONNAGES PLASTIQUES

Parmi tous les emballages en plastique, seuls les bouteilles et les flacons sont à déposer dans le bac jaune. Les autres emballages comme les films, les sacs ou le polystyrène, ..., sont à déposer dans le bac vert et servent de combustible lors de l'incinération.

LES EMBALLAGES EN ACIER

ET EN ALUMINIUM



Ce sont les aérosols, les bidons de sirop, les boîtes métalliques de boissons, de conserve, de biscuits ... Vidés et égouttés, vous pouvez les déposer dans le bac jaune. Inutile de les laver, s'ils sont sales jetez les dans le bac vert, ils seront récupérés après l'incinération pour être recyclés.

LES BRIQUES ALIMENTAIRES



Ce sont les briques de lait, de jus de fruits, de soupe ...

LES CARTONS

Tous les cartons peuvent être récupérés dans le bac jaune. Par contre, pour des quantités importantes (déménagements, livraisons ...), une benne spécifique est à votre disposition à la déchèterie.

LES PROSPECTUS, JOURNAUX ET MAGAZINES



Tous les papiers peuvent être déposés dans le bac jaune.

ET RIEN D'AUTRE !

Les bacs jaunes n'acceptent que ces emballages et papiers et rien d'autre ! Pas d'ordures ménagères, ni de vêtements, ni de déchets verts ...

Les emballages et papiers du bac jaune sont triés par des agents, en fonction du type de matériaux. Revendus comme matières premières aux usines, ils sont utilisés dans la fabrication de nouveaux objets : polaire, rembourrage d'oreillers, bouteilles plastiques, pièces moteur, carton, papiers...

Un doute, une question ? N'hésitez pas à contacter le SMCOM au 03 81 46 27 00 ou smcom.haut-doubs@wanadoo.fr

Quelques chiffres à l'échelle du SMECOM soit (CFD CCA 800 et cc Montbenoit)

Quantités de déchets collectés depuis 2003 en tonnes

année	bac vert	bac jaune	déchèterie	verres
2003	3394	985		754
2004	3528	996	2348	696
2005	3531	972	2892	735
2006	3610	977	3385	742
2007	3600	1030	3490	790

Nombre d'entrées déchèterie de Frasne

2005	8500	2006	9800	2007	12000
------	------	------	------	------	-------

Coût de gestion des déchets par habitant et par an

Charges fonctionnelles	5,96 €
Collectes	35,48 €
Incinération	18,34 €
déchèterie	19,37 €
Total	78,15 €

Monnier JL

Un doute, une question ?

N'hésitez pas à contacter le SMCOM au 03 81 46 27 00
ou smcom.haut-doubs@wanadoo.fr

Associations “Services”



T O U J O U R S P L U S D E B E S O I N S
V E N E Z N O U S R E J O I N D R E

Quelques chiffres :

Année 2005 - 189 dons dont 10 nouveaux donneurs

Année 2006 - 297 dons dont 16 nouveaux donneurs

Année 2007 - 285 dons (sans compter la collecte de décembre 2007) dont 27 nouveaux donneurs

A noter en mai 2007, la collecte s'est déroulée un vendredi soir et a connu un réel succès avec notamment beaucoup de jeunes donneurs : 47 personnes âgées de moins de 35 ans sur 94 présentées (dont 26 de 18 à 25 ans).

Il est évident que le jour de la semaine où tombe la collecte a beaucoup d'impact sur la fréquentation de celle-ci. Par exemple les jeunes donneurs se libèrent plus facilement en fin de semaine et plus particulièrement le vendredi soir. Ce qui explique la grande affluence du 4 mai dernier. Nous avons d'ailleurs été victime de « notre succès ». En effet, se referant aux chiffres de mai 2006 l'EFS n'a envoyé qu'un seul médecin pour les questionnaires d'aptitude au don. La file d'attente impressionnante a occasionné une certaine perturbation ; La collecte s'est donc terminée à 21h45 au lieu de 20h15.

Nous nous en excusons encore auprès des personnes qui ont subi ce désagrément.

Des aménagements nous ont été annoncés dernièrement pour remédier à ce fait (formations d'infirmières spécialisées pour accompagner le médecin responsable de la collecte, donc dédoublement systématique du poste).

2007 : année importante pour notre amicale locale :

Le 14 avril 2007 FRASNE a accueilli l'assemblée générale départementale du doubs.

29 amicales représentées et attentives à l'intervention des différentes personnalités de notre commune et du département suivi du rapport des représentants de l'EFS ;

Cette après midi s'est chaleureusement terminée autour d'un buffet -apéritif offert et servi par la municipalité de FRASNE et d'un copieux repas animé par Benoit CHABOD. A cette occasion, nous avons mis notre village en valeur par une décoration de la salle appropriée... nos sapins du haut doubs.

Nous vous invitons plus que jamais à venir nous rejoindre dans cette grande « famille » des donneurs de sang.

Dates des collectes pour 2008 :

mercredi 5 MARS,
mardi 6 MAI,
vendredi 18 JUILLET,
mercredi 1^{ER} OCTOBRE
Et mardi 2 DECEMBRE.

Espace pour A D M R

Aide Domicile Service partenaire de l'ADMR, fondée en 1987 avec le but d'offrir un accueil personnalisé à des personnes dépourvues d'emplois. En leur proposant des missions de travail et en les accompagnant, pour aboutir à un emploi durable.

A.D.S à Frasné pour 2007

1 Bénévole

10 à 12 salariés en permanence mais qui pour certains ne restent que quelques temps dans la structure. Record une semaine.

Nous couvrons actuellement l'ensemble de la C.F.D avec 23 personnes aidées, 2 entreprises, 3 collectivités.

Nombre d'heures effectuées jusqu'au 30 octobre : 2191 h. ce qui donne à penser que nous atteindrons les 2500h pour 2007.

Que font-ils ? Travaux ménagers, nettoyages vitres, entretien bureaux, et gîte, espaces verts, courses domicile-magasin, petits travaux d'entretien, mais bien sûr cette liste n'est pas exhaustive.

Ce peut-être une mission de quelques heures : aide à l'occasion d'un mariage, ou d'une réception, à une mission de plusieurs mois.

Une question, un renseignement pas d'hésitation : **03 81 89 86 19**

J'allais oublier : Discrétion. Ponctualité sont les deux mots d'ordre de l'association et puisque nous arrivons au terme de l'année 2007 au nom d'Aide Domicile Service, tous nos vœux les meilleurs pour vous et vos familles avec nos chaleureux remerciements pour avoir osé nous accorder votre confiance et parfois votre compréhension.

R.Fèvre. Responsable local

Familles Rurales - Association de Frasne Dompierre

Ce sont 183 familles adhérentes qui, en 2007, ont fréquenté nos services : Halte Garderie « Boule de Neige », Accueil Périscolaire matin et midi, Centre de Loisirs pendant les vacances et autres activités comme : Théâtre, Loisirs créatifs, Club féminin, Initiation informatique, Animation de Noël, Ludothèque, Conférences, Sorties organisées, Bourse aux jouets et skis ... Notre association a pour objectif d'améliorer le quotidien des familles, leur confort, leur accueil, et de répondre à leurs attentes. C'est ce que nous nous efforçons de faire en mettant en place, grâce à d'étroits partenariats avec les communes de Frasne et Dompierre, toutes ces activités citées ci-dessus.

Mais bien d'autres questions se posent aux familles de nos territoires : garde d'enfants à domicile, conciliation vie familiale - vie professionnelle et plus largement avec l'augmentation des coûts de l'énergie et de la vie, les moyens de transport, le chauffage... La liste n'est pas exhaustive, c'est pour dire le nombre de sujets sur lesquels notre association peut débattre. Nous invitons bien sûr toutes les personnes intéressées par ces différents sujets à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter à :

Familles Rurales - Association de Frasne Dompierre

14 rue de la Gare 25560 Frasne (1^{er} étage à droite dans l'école primaire)

Téléphone : 03.81.89.85.07 ou 06.30.59.08.31

Mail : famillesrurales.fradomàwanadoo.fr

Permanences d'accueil pour les familles : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi

De 08h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

A NOTER :

- **L'accueil Périscolaire** est ouvert, pour vos enfants scolarisés au primaire, chaque
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 07h00 à 08h30 et de 11h30 à 13h30 (avec repas)
- **Les Centres de Loisirs** vous sont proposés 1 semaine durant les vacances d'Hiver, de Printemps et de Toussaint, et 4 semaines durant les vacances d'Eté
- **La Halte Garderie "Boule de Neige"** accueille vos petits de 2 mois 1/2 à 6 ans chaque
Mardi et Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mercredi et Jeudi : de 8h30 à 12h00

Dominique MARMIER
Président

**ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES DU
COLLÈGE EMILE LAROUÉ DE FRASNE**

L'association autonome des parents d'élèves a été créée le 25 avril 1984.

Son siège social se situe au collège Emile Laroué à FRASNE

L'intention de l'association est de rechercher, en accord avec l'administration, les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt général des enfants, de lui signaler les problèmes qui auraient pu échapper à sa vigilance et de servir d'intermédiaire entre elle et les parents.

L'association est présente :

- Au conseil d'administration du collège par six de ses membres.
- Aux réunions qui concernent
 - Le fond social des cantines et le fond social collège
 - A l'assemblée générale de la coopérative scolaire
 - A l'association sportive
 - A la commission permanente
 - Au conseil de discipline

L'association est ouverte, sans distinction d'opinion, à tous les parents d'élèves du collège Emile Laroué ainsi qu'à toute personne ayant, à l'égard d'un ou plusieurs élèves de l'établissement, et d'une façon permanente et effective, la responsabilité civile et morale de ce ou ces élèves.

Pour être admis à titre actif, il faut et suffit d'en faire la demande lors de l'assemblée générale. Dès que l'enfant cesse de faire partie de l'établissement, son parent ou responsable légal inscrit à l'association cesse automatiquement de faire partie de celle-ci. Il peut toutefois, par décision spéciale être maintenu en fonction jusqu'au terme de l'année scolaire correspondante.

Pour cette année scolaire 2007-2008 quatre nouveaux membres sont entrés dans l'association, ainsi :

M^{me}Vandevoorde Martine (Frasne) ; M^{me}Goy agnès (Boujaille) ; M^rGirard Bernard (Courvière) ; M^{me}Vuillaume Valérie (Bannans) ; M^{me}Hanni Nathalie (La rivière drugeon) ; M^{me}Silva Dina (Frasne) ; M^{me}Marmier Valérie (Frasne) ; M^{me}Marmier Catherine (Bouverans) ; M^{me}Bonnefoy Véronique (Villiers sous Chalamont) ; M^{me}Mathieu Ermelinda (Frasne) ; M^{me}Hadzi Sylvie(Chapelle d'huin).

Cette année nous organisons une tombola qui permettra d'aider financièrement les élèves lors de sorties.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE DE FRASNE

L'Association compte une vingtaine de parents d'élèves qui s'investissent pleinement pour nos enfants.

L'année 2007 a été marquée par l'organisation de différentes manifestations : carnaval, ramassage de journaux, buvette lors d'un théâtre initié par le Conseil Général, buvette du cross de l'école, participation à la collecte de jouets dans le cadre d'une mission humanitaire en Côte d'Ivoire et enfin aide au goûter de Noël préparé par l'Association Familles Rurales.

Notre Association poursuivra cette année encore le ramassage des journaux qui connaît un réel succès. Grâce à la collecte de journaux, publicités, magazines, catalogues et annuaires, vous nous aidez à financer certains projets de l'école primaire (spectacles musicaux, voyages de fin d'années, bon d'achats pour les futurs 6^{ième}).

Nous maintenons nos permanences mensuelles le samedi matin de 9 h à 11 h, aux ateliers municipaux.

Prochaines dates :

Samedi 15 décembre 2007

Samedi 19 janvier 2008

Samedi 2 mars 2008

Samedi 5 avril 2008

Samedi 17 mai 2008

Samedi 14 juin 2008

Nous vous rappelons que les journaux doivent être ficelés afin de faciliter le transport.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent contacter l'école primaire au **03.81.49.83.74**

Notre soirée **CARNAVAL** aura lieu le **samedi 23 février 2008** à la salle des fêtes de Frasne, animé par un D.J et les Bananas. Nous vous attendons très nombreux.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies au sein de l'Association et bienvenue à tous les nouveaux membres.

Bonnes fêtes de fin d'années !!!

La Présidente
Stéphanie BARTHOD

Associations

Comité des fêtes de Frasne

Vingt cinq associations sont adhérentes au comité des fêtes, et celui-ci est composé de vingt six membres.

En 2007 neuf jeunes sont venus nous rejoindre. Ils ont simplement fait le constat que leurs copains des alentours s'investissaient dans les manifestations de leur village. D'autres peuvent venir les rejoindre

L'avenir c'est eux !

Avec l'accord de la municipalité le comité gère le matériel et les salles communales (salle d'animation, salle des sports et l'espace Cessay). En collaboration avec les associations adhérentes il établit le calendrier des manifestations qui ont lieu dans notre village.

Les principales manifestations de cette année.

Décembre 2006: Fondue du Téléthon, environ 280 personnes sont venues déguster la fondue. Le fromage ayant été offert par les coopératives de fromagerie, le pain par les boulangeries nous avons pu verser un chèque de 3178 € à l'AFM. Merci.

Au printemps plusieurs d'entre nous se sont retrouvés pour effectuer le nettoyage des cuisines de la salle d'animation, de la ferme de Cessay et la remise en état après l'hiver du parcours pédestre de l'espace Cessay.

Avec la rénovation du sentier des tourbières, les tireurs de tourbe ont ouvert un nouveau canton pour extraire la tourbe (l'ancien ne se trouvant plus sur le passage du nouveau sentier). Leur savoir faire a même été reconnu internationalement. Le 16 juin les Suisses de Saignelégier les invitaient pour l'inauguration d'une tourbière. Nos Frainiaux en tenue d'époque et sous les caméras de la TSR reproduisaient les gestes d'antan (prochaine destination la Finlande?).

Juillet et août: les bénévoles du Comité ne sont pas tous en vacances. La fête de la tourbe (sous la pluie cette année). Deux randonnées pédestres accompagnées et commentées par « Lucien ». Six mercredis d'accueil à la ferme de Cessay (de la place en juillet, mais complet en août). Une journée confection et vente de tartes aux myrtilles. Beaucoup de travail! Heureusement la bonne humeur est là.

Septembre: nettoyage le long du nouveau ponton des tourbières avec Geneviève, et bien sûr démonstration des tireurs de tourbe le jour de l'inauguration devant tous les responsables du département et de la région.

Octobre: les jeunes entrent en action. Diffusion d'un quart et d'une demie- finale de la coupe du monde de rugby. Succès total dommage que l'équipe de France ne soit pas allée au bout, les jeunes étaient prêts pour la finale.

Voici un résumé d'une année des activités du comité. Notre but: proposer des animations dans notre commune, et cela nous fait énormément plaisir quant dans celle-ci nous reconnaissons des habitants du village.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année et à bientôt.

Les bénévoles du comité.

Association ABCDEF

➤ Théâtre

Les répétitions ont commencé depuis septembre 2007 sous la direction de Serge ROUX, le metteur en scène toujours très présent. La troupe vous invite donc :

Vendredi 7 et samedi 8 mars 2008 à 20 h 30
à la salle d'animation

« Le jardin secret d'Anémone et de Violette »
Comédie en 3 actes de Yvon Thaburet

L'histoire en quelques mots :

« Anémone, 82 ans, à la suite d'une malencontreuse expérience, se retrouve rajeunie de 50 ans ! Ce genre d'événement ne s'annonce pas facilement à ses proches. Il faut dissimuler ce stupéfiant changement aux deux vieilles commères, amies de longue date. Il faut mentir à ses enfants et surtout à la bonne « à qui on ne la fait pas ! » Il faut aussi repousser les avances d'un artiste farfelu, d'un jeune amoureux transi et garder les distances avec le vieil « amant ». Une comédie qui permet de vérifier le fameux adage « ne faites pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit, ils n'ont peut être pas les mêmes goûts ! ».

Comme chaque année, ABCDEF vous convie à une soirée de rires, de joie et de bonne humeur. D'autres représentations auront lieu dans les villages environnants. Egalement à Pontarlier, où la troupe s'investit toujours dans la lutte contre la Mucoviscidose.

➤ Tennis de table

Le Club fonctionne toujours grâce au soutien financier du théâtre.

Deux équipes évoluent en compétition :

- L'équipe 1 composée des anciens joue en régionale 3 et ils se maintiennent à la mi-saison.
- L'équipe 2 a gagné des galons et joue en Départementale 2 avec l'espoir de « monter » en Départementale 1 à la mi-saison.

L'initiation aux tennis de table regroupe 14 jeunes « sous la raquette » de Serge LOISEAU, tous les mardis de 17 h à 18 h.

Tous les membres de l'Association A.B.C.D.E.F. souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux habitants de Frasne.

Que 2008 soit une année de paix et de joie !

DES NOUVELLES DU THEATRE DU BRIC-A-BRAC.

Adieu Voyange , bonjour nouveaux projets...

D'abord, La Nuit des enfants NOËL, un conte original créé pour animer les fêtes de Noël offertes par les communes de Courvières et du Bizot, les 15 et 16 décembre, par les associations Familles Rurales, le 19, et des Sapeurs-Pompiers, le 22 décembre, à Frasne. Puis le spectacle imaginé par la dizaine d'enfants qui participent sous l'égide de Familles Rurales, à l'atelier-théâtre du Grand-Huit et en ont déjà mis au point le canevas et les premières scènes. Il sera présenté au public fin mai, début juin.

Ensuite, une ou deux pièces courtes qui seront jouées par le Bric-à-Brac, fin juin, début juillet 2008 et reprises à l'automne.

Enfin...un grand rêve...une nouvelle création de l'ampleur de Voyange pour l'été 2009. La troupe y songe...Chutt! Laissons venir l'inspiration!

CLUB DE L'AMITIE

Vous êtes retraités !

Vous recherchez des amis pour jouer aux cartes, vous retrouver pour de bons moments de convivialité et participer à des repas amicaux avec d'autres...

Alors, venez nous rencontrer au « Club de l'Amitié », chaque mardi et vendredi après-midi. Réunion au club, rue de la gare.

Le 3^{ème} mardi de chaque mois, vous pourrez, pour une somme modique, partager le repas de midi avec d'autres convives.

Jeudi soir, à 18h15, au gymnase de l'école Xavier Marmier, des cours de gymnastique d'entretien vous sont proposés.

Chaque lundi à 13h45, un groupe de marcheurs part pour une randonnée d'environ 2 heures.

Rendez-vous sur la place du Renouveau au centre du village.

Une à deux fois dans l'année, vous êtes invités à faire un voyage dans la journée, avec repas.

Chacun peut également se distraire aux journées d'amitié dansantes, à l'invitation des clubs des environs (Pontarlier, Levier, Mouthe etc...)

A Frasne, cette journée se déroule dans le courant du mois d'octobre.

Bien-sûr, les responsables du club participent à plusieurs réunions d'information en cours d'année à Pontarlier, Micropolis ou autres...

Si l'une ou plusieurs de ces activités vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Mme GUEUTAL Denise 03 81 89 70 85
ou Mme LEPEULE Louissette 03 81 89 74 53

A tous et toutes, Bonne Année !

Chorale St Martin du Drugeon

Il fait bon au sein de cette chorale qui regroupe les choristes de huit villages, à savoir : Banans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle, Courvières, Dompierre, Frasne et La Rivière .Nous avons d'assez rares occasions de nous produire en concert, il est vrai, mais nous chantons chaque dimanche pour animer les messes qui sont célébrées, tour à tour, dans les églises de nos huit villages. De plus, nous animons, dans la mesure de nos disponibilités, les enterrements et les mariages.

Nos chefs de chœur : Dany Chauvin et Jean Patoz, savent nous faire partager leur amour du chant choral et nous motiver afin que nous donnions le meilleur de nous-mêmes.

Les répétitions, chaque jeudi, sont toujours, en plus du temps de travail, un temps de convivialité que chacun apprécie.

Pour entretenir cette bonne entente entre tous, Michel Vuillaume, notre vice-président, organise régulièrement, des sorties ou un repas qui sont chaque fois des occasions de chanter ensemble. En septembre dernier, nous découvrons un peu de l'histoire de Lyon, lors d'une petite croisière sur la Saône, après avoir eu le plaisir de chanter la messe du samedi soir dans la basilique de Fourvière.

Le grand évènement de l'année est le festival des chorales du Haut-Doubs Forestier qui regroupe les choristes d'un secteur allant de Mouthe à Ornans en passant par Pontarlier, Levier et Montbenoit. A cette occasion, nous avons le plaisir de participer à un chœur de plus de trois cents choristes ,pour la messe très festive, du matin. Après le repas pris en commun, nous assistons au concert donné par les différentes chorales auquel nous apportons notre contribution.

Nous aimerions que des plus jeunes nous rejoignent, notre chorale pourrait intéresser des parents d'enfants catéchisés, peut-être, le temps d'accompagner leur jeune dans sa formation religieuse. Nous accueillerons avec joie, les nouveaux venus !

Fernande

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture :

les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de 16H30 à 17H30
les samedis de 14H00 à 15H00

Un grand choix de livres renouvelés vous attend :

- Policier
- Terroir
- Romans
- B.D.
- Etc..

Si vous disposez d'une heure par mois et si vous aimez les livres,
l'équipe des bénévoles serait heureuse de vous accueillir.

Pour les nouveaux habitants, c'est un moyen de connaître du monde plus rapidement.

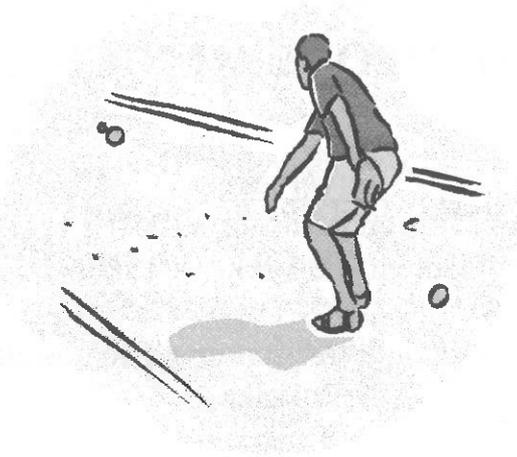
Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,
nous l'empruntons à nos enfants.

St Exupéry

Bonne année à tous et bonne lecture.

La responsable
Jacqueline THOMASIC

Bibliothèque municipale - rue de la gare (au-dessus de la halte-garderie Boule de Neige)



LA PETANQUE FRASNOISE

25 560 FRASNE

Cette année, nous avons continué nos activités avec un effectif de 85 inscrits. Nous faisons toujours appel aux bonnes volontés pour aider à la préparation des diverses manifestations.

Nous demandons aussi à ce que les dates d'inscription au concours des associations soient respectées pour des raisons d'organisation .

Le 02 septembre dernier, nous avons été bien reçus par nos amis suisses à Vuillerens. Le nombre d'inscrits a d'ailleurs dépassé nos espérances ! Cette manifestation est toujours une réussite...

Nous remercions tous ceux qui participent au TELETHON et qui, dans le cadre d'une bonne action, manifestent une grande solidarité.

Le club propose toujours aux jeunes une séance d'initiation le mercredi après-midi. Toute personne qui désire pratiquer la pétanque peut nous contacter par tél : 03.81.49.82.28.

« LA PETANQUE FRASNOISE » souhaite à tous une bonne continuation dans ses activités et remercie ceux qui permettent au club d'exister .

Bien amicalement,

Le Président et le Comité

Le club de basket CUVIER-FRASNE

L'aventure du club a débuté il y a 50 ans !

Dans le petit village de Cuvier, la population et les jeunes se sont mobilisés pour créer une équipe de basket d'abord masculine puis féminine.

Après quelques années avec des joueurs locaux, l'équipe est devenue celle du canton. C'est à cette époque que les « Violettes » accèdent en championnat de France et portent les couleurs du club pendant une décennie.

Pour grandir, un club a besoin de s'étendre et c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers Frasne et ses joueuses débutantes.

Aujourd'hui, le basket CUVIER-FRASNE compte plus d'une centaine (107) de licenciés (dont une vingtaine de Frasne.

Peut-être auront nous le plaisir d'organiser des rencontres dans la salle de sport de Frasne.

Longue vie au club.

Le Président
Jean-Marie VACELET





Maillots rouges ou verts
Shorts noirs
Chaussettes blanches

Comme chaque année, le Club Sportif de Frasne profite du Bulletin Municipal pour vous informer des résultats sportifs du Club.

SAISON 2006/2007 :

Chez les Seniors : Une bonne saison dans l'ensemble avec un maintien en Promotion de Ligue, pour la 12^{ème} année consécutive, assuré quatre matchs avant la fin pour l'équipe A. L'équipe B, après un parcours en dents de scie, termine en milieu de tableau et reste en 3^{ème} Division.

Chez les Jeunes : Comme chaque année, la génération 89/90 surfe sur la vague du succès en accédant à la 1^{ère} place de leur groupe chez les 18 ans.

Les 15 ans, en entente avec le club voisin de La Rochette ont vécu un début de saison difficile mais ce sont bien repris au printemps.

Pour les 13 ans, la saison s'est bien déroulée, bien que les dirigeants aient du faire face à l'arrivée massive de joueurs de Drugeon Sport ce qui a nécessité l'engagement de 2 équipes .

Pour les plus jeunes : débutants, poussins et benjamins, tout s'est très bien passé, on peut noter la présence régulière des parents pour l'accompagnement de ces équipes , nous les en remercions vivement.

SAISON 2007/2008 :

Un groupe d'une vingtaine de débutants, 2 équipes poussins, 2 équipes benjamins, une équipe 13 ans, une équipe 15 ans (toujours avec La Rochette), trois équipes Séniors et une équipe Vétérans forment le club de Football cette année.

Vous remarquerez que l'équipe des 18 ans n'a pas été renouvelée, en effet une partie de son effectif, suite aux bons résultats obtenus, a intégré l'équipe A . Comme vous le savez, le club dispose désormais d'un site internet sur lequel vous pouvez suivre tous les résultats de chaque équipe : <http://csfrasne.free.fr> , mais vous pouvez également consulter le site de Frasne.

Le CS Frasne tient à remercier tous les anciens et nouveaux sponsors pour leurs panneaux publicitaires, mais également la municipalité pour son aide financière , matériel et la confiance qu'elle nous accorde.

En cette période de vœux, le CS Frasne vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2008 et espère vous voir nombreux et nombreuses derrière la main courante.

Le Comité du CS FRASNE

ASSOCIATION DES JEUNES DE FRASNE

L'association des jeunes accueille tous les jeunes de Frasne de 14 à 18 ans.

Elle se compose d'un bureau avec un président : Jeanney Gaetan, un vice-président : Perrey Geoffrey, un trésorier : Marlot Lucas, un secrétaire : Rouget Guillaume et de neuf membres ainsi qu'une trentaine d'adhérents.

Une fois par mois, une réunion est organisée avec Mme Jacquin Laurence et Mr Marmier Roland, responsables de la commune et Mr Courty Jean-Jacques.

Cette année, nous avons collaboré à la nouvelle implantation du Skate Park (démontage et remontage) et nous étions également très heureux de nous investir au côté de l'association

La Courte Echelle pour l'organisation du Marché de Noël qui fut d'ailleurs un franc succès.

Alors, si toi aussi tu as envie de partager de bons moments, tu peux encore te renseigner sur l'association et y adhérer en m'appelant :

Jeanney Gaetan 06/64/51/70/95.

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE FRASNE

L'ACCA de Frasne a été créée en 1972 sous l'impulsion de Mr Omer Lamy et présidée successivement par Mr Lucien Bole, Mr Gilbert Perny, Mr Bruno Paris.

Les 54 membres de l'association exercent leur passion sur un territoire de 3100 ha dont 350 ha de réserve. Le plan de chasse permet un prélèvement annuel de 26 chevreuils et de 11 sangliers, trois jours sont autorisés pour la chasse au lièvre et soixante faisans de tir sont lâchés au cours de la saison. En partenariat avec le Suivi Départemental de Comité de Gestion et pour permettre la réintroduction du petit gibier, 40 faisandeaux et 50 canards sont lâchés tous les ans.

La chasse ne s'arrête pas à la fermeture, l'entretien du territoire toute l'année, au printemps 2 corvées ont lieu afin de préserver le milieu naturel : le nettoyage autour des étangs et des chemins forestiers, consistent à ramasser les débris et à couper quelques branches superflues.

Après plusieurs années de réflexion, et une entente réussie avec un agriculteur du village (Jean-Pierre Barthod), un parc de détente pour chiens a vu le jour en juin 2007. Au lieu dit « Frainiaud », un hectare de prairie a été aménagé. Après défrichage, pose de clôture et grillage, les chiens des chasseurs peuvent venir se dégourdir les pattes avant la saison de chasse.

Cette association est bien sûr ouverte à tous, le parc est ouvert à tous les possesseurs de chiens souhaitant faire courir leurs compagnons à quatre pattes.



ÉTAT CIVIL 2007

Les naissances

MORA Mado Melody	le 3 janvier	à Pontarlier
DE SOUSA Dylan	le 17 janvier	à Besançon
VUILLEMIN Ninon Angèle	le 18 janvier	à Pontarlier
BRESSAND Jules André René	le 22 janvier	à Pontarlier
BOUVERET Léa Eliane Marcelle	le 31 janvier	à Pontarlier
CLEVELIN Rayan	le 13 février	à Pontarlier
SOBEZAK-ROMANO Enzo	le 19 février	à Pontarlier
FOURNIER Kilian Rémi Laurent Xavier	le 23 février	à Besançon
GUY Olivia Hélène Jeanne	le 03 mars	à Pontarlier
PIERRE Loélie	le 20 mars	à Pontarlier
KOPP Léa Liliane Patricia	le 24 mars	à Pontarlier
GRONDIN Kenny Bruno	le 27 mars	à Pontarlier
BOURG Louis Christophe Alain	le 15 avril	à Besançon
JALLON Anaïs Céline Mathilde	le 23 avril	à Pontarlier
SIMON Jules Camille Matis	le 29 avril	à Pontarlier
VACELET Ilona	le 03 juin	à Besançon
JACQUIN Mathilde	le 10 juin	à Pontarlier
DEMIRELLI Sila	le 25 juin	à Pontarlier
PARRIAUX Marine Danièle Nicole	le 01 juillet	à Besançon
LAMBERT Nelson Chris Michel	le 08 juillet	à Pontarlier
JULLERY Antonin	le 23 juillet	à Pontarlier
ODENT Eloïse Christine Monique	le 04 juillet	à Pontarlier
LOPES Liano	le 08 août	à Pontarlier
CHAGROT Vinka	le 25 septembre	à Pontarlier
BOSSI Léa Valentine Suzanne	le 29 octobre	à Pontarlier
PERNY Flora Aurore Benoît	le 12 novembre	à Pontarlier
RECEVEUR Kelis	le 08 décembre	à Pontarlier

Les mariages

Virginie Barthelet et Jean-Claude Lespagnol , le 31 mars
Romy Contreras et David Bouveret, le 7 avril
Aline Lavocat et Raphaël Pighin, le 21 avril
Séverine Jeanmougin et Laurent Courquet, le 21 avril
Isabel Martins et Franck Vaudoit, le 19 mai
Delphine Jeantot et Michel Freitas, le 19 mai
Gaëlle Scudeller et Philippe Paris, le 2 juin
Marie-Hélène Besançon et Nicolas Debacker, le 7 juillet
Nelly Mignotte et Olivier Parriaux, le 6 octobre
Josiane Marmier et Alain Oberweis, le 29 décembre

Les décès

Aglaé Brocard veuve Champreux le 21 février à Frasne,
Daniel Ritt le 13 avril à Frasne,
Georges Landry le 22 mai à Besançon,
Suzanne Bernard le 22 mai à Pontarlier,
Zaven Sarkissian le 9 juin à Besançon,
Nicole Petite épouse Brulport le 14 juin à Besançon,
Claire Defrasne veuve Faivre le 14 septembre à Pontarlier,
Raymond Barthod le 13 octobre à Frasne,
Mauricette Blaise épouse Jolivet le 16 octobre à Frasne,
Marie-Marthe Courdier veuve Futin le 21 octobre à Frasne.

